le franco albertain

Mercredi 31 mars 1976 Volume IX Numéro 13 — 15 cents

Concert Spirituel

LES MONTÉCHOS ATTIRENT PLUS DE 600 PERSONNES

Edmonton (GL) - Déplacer plus de 600 personnes par une belle soirée de printemps, un dimanche soir au surplus, et asseoir toutes ces gens sur les durs bancs d'une cathédrale pour entendre de la musique sacrée, cela constitue en soi un tour de force que peu d'organismes peuvent réaliser à Edmonton, qu'ils soient anglophones et francophones. C'est pourtant le défi que les Montéchos ont relevé dimanche soir dernier. Et ce fut un succès.

(Photo: Omer Desjardins)



Il est probable que c'est le succès que cette chorale avait obtenu l'an dernier, à l'église St-Joachim, qui lui a permis cette année d'attirer une si grande foule qui est retournée chez elle plus que satisfaite, souhaitant que ce deuxième concert spirituel consacre une tradition en voie de s'établir.

Dans l'espace d'environ une heure et demie, cette jeune chorale qui compte présentement 37 choristes, a traversé quatre siècles de musique sacrée en partant de Josquin des Prés (1440-1521) jusqu'à Antonio Vivaldi (1678-1741). Il était particulièrement émouvant de voir ces jeunes choristes, dont la moyenne d'âge est d'environ 23 ans, interpréter ces pièces de musique religieuse, toutes en latin, avec tant de conviction et aussi tant de talent.

Les riches contributions fournies au concert par Betty Kolodziej, soprano; Andrea Mellis, alto; Carmen Tellier-Bourret, soprano; de même que par les musiciens de l'Orchestre symphonique d'Edmonton, ont apporté à cette soirée un cachet de grandeur particulièrement remarquable.

Le travail du directeur musical, M. Albert LaFrance, mérite d'être souligné. Peu de gens s'imaginent tout ce qu'un tel concert peut exiger de préparation musicale aussi bien que matérielle. Aussi, en plus d'avoir procuré un plaisir d'une grande valeur esthétique à des centaines de personnes, M. LaFrance et ses Montéchos auront assuré une place enviable aux Canadiens-français d'Edmonton dans le domaine artistique.

Les Montéchos devront rester fidèles à ces promesses de leurs débuts et pour ce faire, il faudra assurer une plus grande stabilité au sein même de la chorale. Les changements trop fréquents de choristes obligent la direction musicale à un perpétuel recommencement. Il n'y a pas de doute que si les membres actuels de la chorale pouvaient persévérer dans cette entreprise artistique qui ne manquera pas d'attirer de nouveaux venus, la chorale atteindrait en peu de temps une stature adulte qui reposerait non seulement sur le talent des choristes, mais aussi sur leur nombre.

Courrier de deuxième classe

Adresse

A SAINT-PAUL

FAUDRA-T-IL ALLER EN COUR POUR VIDER LA QUESTION SCOLAIRE ?

Le 28 février dernier, M. Raymond Albert, président de l'A.C.F.A. régionale de Saint-Paul s'adressait au Conseil de l'A.C.F.A. de St-Paul qui avait une rencontre conjointe avec le Comité d'éducation francophone. Au terme de son discours, il se demande si, pour vider la question scolaire à St-Paul, il faudra en fin de compte se présenter devant une cour de justice. Nous reproduisons ci-après une première partie de ce long discours dont nous donnerons la fin la semaine prochaine.

INTRODUCTION

Le Conseil Régional de l'A.C.F.A. de St-Paul mandatait son président lors de l'assemblée mensuelle de décembre 1975, à préparer un document sur la situation scolaire de St-Paul et environs. Cette position devait éventuellement être présentée à une réunion conjointe des commissions scolaires affectant le Comité de St-Paul, le District Scolaire Numéro 2228 et le District Scolaire de la Régionale. Malheureusement, le surintendant des écoles de St-Paul avisa le président de l'A.C.F.A. régionale que les commissions scolaires n'étaient pas intéressées à se rencontrer de nouveau avec l'A.C.F.A. régionale. Ce communiqué avait été exprimé au président au cours d'une conversation téléphonique. A la lumière de ce malencontreux refus, le président n'eut autre recours que de présenter la position qu'il avait préparée à la réunion du 25 janvier en la présence de M. Yvon Mahé. Celui-ci avait été invité dans le but de faire connaître et d'expliquer les recommandations et suggestions du Comité d'Education bilingue se rapportant particulièrement aux politiques, actions, et responsabilités de l'A.C.F.A. Régionale.



Raymond Albert

La position qui suit n'a pas nécessairement été ratifiée dans ses détails nombreux par le Conseil Régional de l'A.C.F.A. de St-Paul. Ce qui cependant m'apparaît important, ce ne sont pas les circonstances malheureuses qui sont entrées en jeu en autant où la position préparée par le président dit la vérité en ce qui concerne la situation scolaire affectant particulièrement les francophones de la région de St-Paul.

(suite à la page 8)

Il n'est jamais trop tard pour bien faire



COMMENT ÉVITER "LE CHOC"

Le bricolage

Même s'il n'a qu'exceptionnellement une portée sociale, le bricolage demeure un passe-temps agréable à tout âge. Il peut même devenir rénumérateur. La menuiserie, la mécanique, l'horlogerie, l'ébénisterie sont autant de domaines où le bricoleur peut mettre son habileté à contribution. Et il en existe beaucoup d'autres.

Vous aimez travaillez avec vos mains? Considérez sérieusement le bricolage. Il vous ouvre de larges horizons et vous promet des années de satisfaction.

L'art et l'artisanat

On pourrait dire à la blague, en parlant d'art et de l'artisanat, qu'ils sont des formes de bricolage. Artistes et artisans nous pardonneront ce parallèle en comprenant qu'il a pour but de faire disparaître cette espèce de crainte qui s'empare du profane à l'idée de s'aventurer dans l'art ou l'artisanat.

Oubliez vos appréhensions et dites-vous bien que toutes ces oeuvres-là, "ça se fait par du monde". La peinture, la sculpture, la céramique, l'émail sur cuivre, la photographie, le cinéma, la musique, pour ne nommer que ceux-là, exigent tous un certain degré d'habileté, mais vous ne saurez pas si vous possédez et pouvez développer cette habileté à moins de tenter l'expérience. A bas la crainte! Il y a peut-être en vous un artiste qui ne demande qu'à se faire découvrir. Et que d'heures exaltantes cela vous procurera au temps de la retraite.

Les collections

Il en est de toutes les sortes et pour tous les goûts, depuis celles qui se sont fait un nom, comme la numismatique et la philatélie, jusqu'aux plus modestes, comme celles des livrets d'allumettes ou des cartes postales. Prestigieuse ou non, la collection s'avère un passe-temps intéressant. Certains en font même une source de revenus. Mais ici, comme en tout ce qui a trait à la retraite, il est utile de commencer le plus tôt possible. Pensez-y!

Les sciences "d'agrément"

Il se donne un peu partout d'excellents cours qui vous initieront aux sciences que nous nous permettons de qualifier d'agrément. Des sciences, telles que l'entomologie, l'ornithologie, la botanique, qui sont sources d'immenses satisfactions pour leurs adeptes.

Vous vous intéressez à la vie animale, aux oiseaux, aux insectes, aux plantes? Lisez d'abord un ou deux ouvrages sur votre sujet de prédilection et mettez vos connaissances en pratique. La retraite vous réservera de grandes joies si vous vous engagez dans cette voie ou dans celle de toute autre science, telle que la géologie, l'anthropologie, l'astronomie, la biologie, l'histoire, etc., etc.

Les jeux intellectuels

Le jeu d'échecs en est un, le bridge, un autre, mais il faudrait plusieurs pages pour les énumérer tous. D'autant plus qu'on en invente de nouveaux chaque année.

Si nous sortons de la masse les échecs et le bridge, c'est que leur popularité n'a jamais fléchi et que l'on peut consacrer toute une vie à leur étude et à leur pratique.

(suite à la page 3)

Dates à retenir — MARS-AVRIL 1976

28 CONCERT DES MONTECHOS Cathédrale All Saints' 8h. p.m. Le Cercle Dramatique de St-Paul présente "La marraine de Charley" 8h.00 à l'école Régionale	29	30	31	ler avril	2 Assemblée annuelle de l'A.C.F.A. régionale de St-Paul à 8h.00 au Centre Culturel T.F.E. Un inspecteur vous demande C.U.S.J. - 20h.30	3 Saint-Paul Film "Le temps de l'Avant" - Centre culturel: 10h. a.m. Sessions d'étude: "Sondage 1975": 1h. p.m.
4 Spectacle du T.F.E. 20h.30 Cabane à Sucre de St-Paul 1h.30 p.m. à 10h.00 p.m.	5	6 Souper-conférence du Club Richelieu d'Edmonton Fédération des Femmes canadiennes-françaises Ecole J.H. Picard 8h. p.m.	7 Raymond Breau et Léo-Paul Guenette Centre culturel de Bonnyville 8h.30 Le T.F.E. présente Un inspecteur vous demande au C.U.S.J. 20h.30	8 Le T.F.E. présente Un inspecteur vous demande au C.U.S.J. 20h.30	9 Fête en l'honneur des Pères Oblats au Collège St-Jean (voir page 5) 2ième session du Cours de Personnalité Centre Culturel de St-Isidore	10 Assemblée générale de l'A.C.F.A. 2ième session du Cours de Personnalité Centre Culturel de St-Isidore
11 Société Mater Christi Messe et assemblée [illegible] St-Joseph 10h. a.m. [illegible]	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26 [illegible] l'A.C.F.A. [illegible]	27	28	29	30	1 mai

COMMENT ÉVITER "LE CHOC"

(suite de la page 2)

Le théâtre, les spectacles, le cinéma

Si vous êtes déjà amateur de ces formes de divertissement, la retraite vous permettra d'y consacrer encore plus de temps.

Les voyages

Les voyages sont maintenant à la portée d'à peu près tout le monde depuis l'avènement des tarifs réduits pour groupes. L'industrie touristique compte surtout sur la masse des gens à revenus moyens.

Les personnes qui ont dépassé la cinquantaine ont un avantage sur les jeunes pour qui le voyage en Europe n'est guère plus excitant que ne l'était pour nous la balade du dimanche en auto. Celui qui n'a jamais visité l'Europe, les mers du Sud, le Mexique, l'Amérique du Sud, les Rocheuses, les Maritimes, les Prairies ou la ville de Québec, en jouira d'autant plus qu'il a longtemps attendu cette occasion. Alors, ne vous privez pas. Faites de beaux projets de voyage; constituez-vous des dossiers sur les endroits que vous rêvez de visiter; étudiez-les; parlez-en. Ce qu'il y a de merveilleux dans un voyage, c'est qu'il commence en même temps que sa préparation. Il peut donc durer des années.

La lecture

Celui qui aime lire ne sera jamais seul. Si vous avez ce goût, vous êtes pratiquement à l'abri de l'ennui. Sinon, essayez de le cultiver. Il n'est jamais trop tard.

La télévision

Principale source de délassement pour les gens de tous les âges, la télévision peut être aussi nocive qu'utile. Apprenez dès aujourd'hui à ne jamais la regarder automatiquement. Décidez au début de la semaine quelles émissions vous voudrez voir au cours des sept jours qui viennent et tenez-vous-en à ce choix.

Vous direz qu'il n'y a certes pas grand mal à perdre une ou deux soirées devant le petit écran à regarder des balivernes. Aujourd'hui, peut-être, mais ce sera une autre histoire lorsque vous serez à la retraite. Ce ne sera plus des soirées, mais des journées entières qui y passeront. Aurez-vous alors la force de caractère nécessaire pour vous auto-discipliner? Pourquoi ne pas le faire aujourd'hui, quand c'est plus facile?



PETER LOUGHEED
PREMIER MINISTRE DE L'ALBERTA



THE PREMIER OF ALBERTA

403/427-2251

Legislative Building
Edmonton, Alberta, Canada
T5K 2B7

MESSAGE FROM PREMIER LOUGHEED

I am pleased to have the opportunity to recognize the important contribution made by the Order of the Oblates of Mary Immaculate to the French culture and language in Alberta.

The role of the Order of Mary Immaculate in recording the history of our Province through journalism has been an extremely important one. In addition, their contribution to the success of College St. Jean in Edmonton has provided a valuable link in Alberta's history, and I am pleased the LeFranco-Albertain is publishing a special section to acknowledge the contribution of the Oblate Fathers.

Please accept the expression of my best wishes,

Peter Lougheed

L'A.C.F.A. DEVRA SE SERRER LA CEINTURE

Edmonton (GL) - L'année 1976 pourrait se solder par un déficit de $178,000. pour l'A.C.F.A. si des mesures rigoureuses ne sont pas mises en place immédiatement pour mettre un frein à certaines dépenses. C'est du moins ce qui ressort de la réunion de l'Exécutif qui s'est tenue vendredi soir dernier, le 26 mars.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ces prévisions déficitaires. Tout d'abord le terrain de l'A.C.F.A. qui était loué à Radio-Canada rapportait, depuis la vente du poste, un loyer d'environ $45,000 par année. Or CHFA vient d'installer de nouvelles tours émettrices ailleurs, et cette source de revenu est maintenant tarie. Au surplus, grâce à certaines ententes avec la ville d'Edmonton, l'A.C.F.A. payait relativement peu de taxes sur ce terrain; mais cette année, il faudrait payer pas moins de $34,000.

Par ailleurs, avec le départ du poste CHFA de l'Edifice la Survivance, l'A.C.F.A. avait décidé de louer elle-même tout le second plancher de l'édifice, et de sous-louer ces bureaux à des groupes francophones. Malgré la publicité qui a été faite, la réponse a été pratiquement nulle, de sorte que le loyer de ces bureaux inoccupés retombe sur l'Association.

Les dépenses les plus importantes de l'A.C.F.A. sont dans le domaine de l'animation sociale. C'est d'ailleurs dans le cadre de ce programme que le Secrétariat d'Etat verse sa subvention la plus importante en Alberta, soit $70,000. Or les prévisions budgétaires en animation sociale excédaient de beaucoup cette somme pour 1976. Face à la situation actuelle, il semblerait que l'Exécutif devra apporter des coupures assez importantes dans ce programme de façon à ne pas dépasser la somme remise pour cette fin par le Secrétariat d'Etat.

Au cours de cette même assemblée de l'exécutif provincial de l'A.C.F.A., on a d'ailleurs discuté des structures du programme d'animation sociale, lesquelles présenteraient présentement certains problèmes administratifs. On a parlé également de la préparation de l'assemblée générale qui aura lieu le 10 avril prochain, des fêtes du cinquantenaire qui auront lieu en novembre, etc.

LE TIERS-MONDE NOUS INTERPELLE



Père Stan Fernando, Oblat de Marie Immaculée.

Vendredi le 26 mars dernier, le Père Stan Fernando, Oblat de Marie Immaculée, s'adressait aux élèves de l'école J.H. Picard et les sensibilisait aux problèmes du Tiers Monde. Le Père Fernando, natif du Ceylan, a oeuvré pendant plus de 10 ans au sein de la J.O.C. (Jeunesse Ouvrière Catholique). En 1974, il créa un centre d'études et d'information sur le développement en Asie. Présentement il travaille avec *"Asian Cultural Forum on Development"*, organisme préoccupé du développement des peuples et inspiré des grandes religions, telles que le Boudisme, l'Islamisme et le Christianisme. Cette agence est au service de plusieurs pays asiatiques sans être sous la tutelle d'aucun gouvernement.

Le Père Fernando a su captiver son auditoire en exposant les besoins et les problèmes des peuples asiatiques. Il soulignait surtout comment les nécessités de base, tels la nourriture, le vêtement et le logement devraient être accessibles aux gens sans qu'il y ait exploitation par une minorité capitaliste qui s'enrichit des profits.

Le Père Fernando est en tournée en Alberta et au Manitoba sur l'invitation de l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix. Son témoignage nous informe et nous sensibilise aux situations des défavorisés dans les pays asiatiques en voie de développement. Il nous interpelle à un changement d'attitude et à poser des gestes concrets qui favorisent la juste répartition des biens et des ressources afin que toute personne soit respectée dans sa dignité humaine.

éditorial

DES MATERNELLES FRANCAISES... POUR QUI?

Ce n'est pas un mince avantage que de pouvoir envoyer ses enfants dans une maternelle française. A l'âge de cinq ans, ils sont ouverts à tout, et il leur est aussi facile d'apprendre le mot "pare-choc" que le mot "bumper". Les parents qui tiennent à transmettre leur héritage culturel à leurs enfants ne manquent pas de profiter de ce service.

A Edmonton, il existe trois maternelles françaises ou bilingues, selon ce qu'on voudra en faire. Pour qu'une école puisse avoir sa maternelle, il faut un minimum de 18 inscriptions. Si le nombre atteint 24, le professeur peut avoir une aide. Si le nombre d'enfants est assez considérable, il peut y avoir deux maternelles.

On pourrait donc croire que tout est pour le mieux et qu'il n'y a pas de problème. Malheureusement, tel n'est pas le cas. Dans nos écoles bilingues, s'il n'y a pas suffisamment d'inscriptions pour faire deux groupes distincts, on devra mettre ensemble les petits francophones et les petits anglophones. A supposer même qu'il y ait une vingtaine de petits francophones et trois ou quatre anglophones, ces derniers feront partie du groupe français, avec les résultats que l'on connaît.

Présentement, à Edmonton, il semble que les parents anglophones soient plus intéressés au bilinguisme que les parents francophones. Catholiques ou non, ils viennent nombreux aux écoles bilingues pour y inscrire leurs enfants. Cette situation complique singulièrement la tâche des administrateurs qui sont bien disposés à servir les Canadiens-français d'abord, mais qui tiennent en même temps à s'assurer que leurs écoles respectives auront le nombre suffisant d'élèves pour justifier l'emploi de leurs professeurs.

Si tous les Canadiens-français envoyaient leurs enfants dans les écoles bilingues, elles seraient vite débordées et le problème serait partiellement résolu. Mais ce n'est sûrement pas le cas présentement. Dans la situation actuelle, il faut partager avec nos compatriotes anglais à qui on n e peut sûrement pas reprocher de vouloir faire apprendre le français à leurs enfants.

Les parents qui ont fait beaucoup d'efforts pour que leurs enfants parlent français dès leurs premiers mots, et qui ont investi beaucoup d'argent pour les envoyer par la suite dans des garderies françaises risquent de voir tous ces efforts anéantis parce que leurs enfants qui parlent couramment français devront s'asseoir dans la même classe que des petits anglophones qui ne parlent pas un traître mot de français.

Si désastreuse que puisse sembler cette situation, un commissaire de la Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton disait dernièrement qu'il n'avait jamais eu de plainte à ce sujet.

Une action concertée s'impose, tout d'abord pour nous accaparer ces écoles qui sont d'ailleurs à nous, mais que nous sommes en train de perdre par notre faute. C'est là qu'il faut envoyer nos enfants. D'autre part, nous avons élu des commissaires pour nous représenter à la Commission scolaire: nous pouvons faire des pressions auprès d'eux pour quà l'école Grandin, à l'école Notre-Dame de Lourdes et à l'école St-Thomas, il y ait des maternelles exclusivement françaises. C'est ça "se mêler de ses affaires".

* * *

Il reste à souhaiter, ensuite, que les instituteurs ou institutrices affectés à ces maternelles soient des personnes d'une indiscutable compétence. Cela veut dire des personnes préparées à s'occuper des enfants d'âge pré-scolaire et parlant un français de première qualité.

L'expérience des Centres d'expérience pré-scolaire, à Edmonton, prouve de façon évidente, s'il était nécessaire de faire une telle preuve, que les tout-petits peuvent apprendre un français impeccable sans qu'il en coûte plus d'efforts: il suffit qu'ils y soient exposés de façon constante.

* * *

Pour inscrire ses enfants dans les maternelles bilingues ou françaises (ce sera à voir), à Edmonton, il suffit de s'adresser, pour le Centre-ville, à M. Clément Déry, Ecole Grandin, 9844 - 110e rue, tel.: 482-3676; pour Edmonton-Ouest, à M. Jules Lacoursière, Ecole Notre-Dame de Lourdes, 10420 - 157e rue, tel.: 489-7638; pour Edmonton-Sud, à M. Marcel Normandeau, Ecole St-Thomas, 8527 - 91e rue, tel.: 469-0223.

Guy Lacombe

dossier

LA VALEUR DISSUASIVE DE LA PEINE CAPITALE

"Tuez le meurtrier, ça fera peur aux autres". Voilà l'expression d'une hypothèse, d'un supposé. Une hypothèse de ce genre se vérifie par les faits. Est-ce un fait établi que la peine capitale dissuade les gens de commettre le meurtre?

Un organisme certes en mesure d'enquêter sur une question comme celle-ci est sans doute les Nations Unies. Chevauchant à peu près tous les pays, toutes les cultures, tous les systèmes légaux, elle jouit d'une envergure susceptible de produire des données lourdes de signification. A partir d'études, publiées en 1968, portant sur des statistiques internationales, cet organisme déclare:

"Pour ce qui a trait à l'abolition de la peine de mort et à ses répercussions sur le taux des meurtres, toutes les données indiquent que lorsque ce taux est à la hausse, l'abolition ne semble pas accentuer cette tendance, que lorsqu'il est stable, la présence ou l'absence de la peine de mort ne semble avoir sur lui aucune incidence." (1)

Des statistiques s'appuyant sur des recherches effectuées au Canada, aux Etats-Unis et en Europe montrent que la peine capitale comme sanction dans le système légal d'un pays ne fait pas diminuer le taux des meurtres. De fait, les plus bas taux de meurtres au monde se trouvent dans les pays et dans les Etats (des Etats-Unis d'Amérique) où la peine capitale est depuis longtemps abolie, par exemple, en Suède, dans le Minnesota, dans le Wisconsin, dans le Rhode Island et dans le Maine. (2) Les recherchistes Glaser et Zeigler montrent que les Etats qui, au cours de l'histoire, ont le plus eu recours aux exécutions sont ceux-là mêmes qui ont aujourd'hui le taux le plus élevé de meurtres.

Depuis que la pratique veut qu'il y ait commutation de la peine de mort à un "emprisonnement à vie" (3), que se passe-t-il au Canada? La table qui suit ne touche que le meurtre des policiers et des gardes (4).

Meurtre de policiers et de gardes

Année	Policiers	Gardes	Total
1961	2	1	3
1962	11	-	11
1963	-	-	-
1964	2	1	3
1965	2	-	2
1966	3	-	3
1967	3	-	3
1968	5	-	5
1969	5	-	5
1970	3	-	3
1971	3	-	3
1972	3	1	4
1973	5	-	5
1974	6	1	7
TOTAL	53	4	57

A noter que l'année 1962 présente un chiffre particulièrement bouleversant. La peine capitale était encore en vigueur et appliquée en 1962.

Avant de conclure, il faut dire un mot des meurtriers "aventuriers". Les psychologues ont ici leur mot à dire. Un pourcentage indéterminé de la population éprouve une certaine jouissance à flirter avec la mort. Ces gens se rencontrent parmi les acrobates,

(suite à la page 22)

LE FRANCO ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

Membre des Hebdos du Canada

DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF: Guy Lacombe

Adjointe à la direction: Agathe Roy
Mise-en-page: Danièle Petit
Composition: Lucie Gaulin
Imprimerie: Suncolor Press

ABONNEMENT:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No 1881

10020 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4
Tel.: 422-0388

PETITES NOUVELLES DE ST-ALBERT

Et bonjour, monsieur le printemps. Nous t'accueillons avec beaucoup de joie!

Nos très sincères félicitations à la Ville de St-Albert, à l'occasion de l'acquisition de ses dix nouveaux autobus, flambant neufs. En effet, samedi le 13 mars dernier, marquait l'inauguration de ce nouveau service entre St-Albert et Edmonton. Et, c'est en face de l'aréna que notre maire, M. Richard Plain, le député Ernie Jamison, Léo Leclerc de *l'Alberta Transportation*, John Bakker, ingénieur, ainsi que quelques représentants de l'*Edmonton Transit System*, ont marqué cette importante cérémonie. Pendant que M. Jamison coupait le ruban traditionnel, notre maire nous faisait remarquer que tout ceci était un exemple de la belle coopération qui existe entre Edmonton et St-Albert! ! Les autobus, j'allais oublier de le mentionner, ont été achetés par le *St-Albert Transit System*. A cause de ceci, peut-être qu'un jour je ne me demanderai plus si j'appartiens encore à St-Albert ou à une banlieue d'Edmonton.

* * *

A la suite de très longues discussions... des paroles plus ou moins agréables lancées l'un envers l'autre, les maires Plain et Stapleton, respectivement de St-Albert et de Morinville, en sont venus à une entente au sujet du "service d'égoût" de Morinville. C'est pourquoi M. Stapleton a quitté l'assemblée avec un beau sourire la semaine dernière. Connaissant nos deux maires, cependant, nous savons que tout n'est pas encore complètement défini, mais il y a du "terrain de gagné". De toute façon, St-Albert demande maintenant $1.00 pour 1,000 gallons au lieu de $1.20 tel qu'annoncé précédemment.

* * *

L'inscription pour le Jardin d'Enfance 1976-77, peut se faire d'ici le 1er avril, à l'école Publique District no. 3 ou encore à la bibliothèque publique de St-Albert. Le prix est de $5.00.

* * *

Notre partie de cartes de dimanche le 14 mars dernier, a été un plus beau succès que d'habitude. Le Club Social Français remercie tous ceux qui sont venus nous encourager. Un très gros merci aussi, à ceux qui ont apporté des friandises afin de diminuer les dépenses. Mme Rose Desrosiers a gagné le 1er prix pour les femmes; Mme Aline Parent, le 2ième prix pour les hommes. Voyons, les hommes, réveillez-vous, hein! Où est donc votre fierté masculine, pour que les dames doivent vous remplacer aux cartes. La prochaine fois... Le prix de consolation fut gagné par Mme Elisabeth Smith (pour les femmes) et M. Gérard Frouin (pour les hommes). Cette fois, les hommes y étaient!

* * *

Nos prêtres sont très satisfaits du succès de leur "*Shower*" de vendredi le 19 mars dernier. Ils ont reçu de très beaux cadeaux. On dit qu'ils seront prêts à rentrer dans leur nouveau presbytère dans environ un mois.

* * *

Préparez-vous à un nouveau régal musical, alors que les "Pitch & Spice" choeur de chant dérigé par le Père Duchesneau, (Father Duck, pour nos jeunes qui, en signe d'affection, s'amusent à le surnommer ainsi) vous présenteront leur concert annuel, en date du 23 avril prochain. Présentement les membres de ce fameux choeur se préparent pour leur tournée dans l'Est, en organisant des "ventes de pâtisseries", des bingos, etc. Faites-leur un bon accueil à l'occasion de leur vente de bons chocolats, en mai prochain. Leur plan d'aller au Québec a une signification spéciale cette année, à cause des Olympiques. C'est pourquoi, en vue de ce voyage, ils se paieront le luxe d'acheter des autobus qu'ils revendront à leur retour du Québec. Bravo les jeunes pour cette initiative!

Mme Brisson
St-Albert

Opinions libres

Réponse à : "Sécularisation effarante"

M. le Rédacteur,

Il est vrai et très apparent que les Soeurs de l'Assomption, non seulement de St-Paul mais à travers le Canada, se sont sécularisées depuis quelques années. Cependant, il est aussi apparent que certaines, sinon plusieurs personnes, n'ont pas pris la peine de réfléchir ni de questionner la source du "matérialisme" qu'on remarque chez les Soeurs. La majorité d'entre elles portent des vêtements qu'elles font elles-mêmes. D'autres reçoivent des vêtements de leur parenté et si elles doivent en acheter ce n'est pas dans les boutiques les plus dispendieuses.

Le port de la perruque est essentiel pour plusieurs car, après avoir eu la tête recouverte pendant 20, 30 ou 40 ans, les cheveux sont un peu plus rares! Alors, il est moins coûteux d'avoir une ou deux perruques que d'aller chez la coiffeuse chaque semaine.

D'ailleurs, le voeu de pauvreté n'est pas celui de la "pauvre misère". Si nos Soeurs doivent se présenter en public dans leur emploi, pourquoi n'ont-elles pas le droit comme toute autre personne au service du public, d'être présentables et distinguées?

En guise de conclusion - une simple pensée pour faire réfléchir: Notre Seigneur, le premier religieux du monde, n'était-il pas vêtu comme les gens de son temps?

Thérèse Renshaw,
Edmonton

"La critique est facile... l'art du critique est difficile...'

M. le rédacteur,

J'ai été responsable pour la mise en scène de "Château en Suède", et j'aimerais répondre à la critique de la pièce parue dans votre numéro du 11-2-76.

Nous sommes certes des amateurs, et avons cherché à nous amuser. Mais nous avons surtout essayé de distraire nos spectateurs et de renflouer l'Alliance Française de Calgary, qui en a bien besoin. Nous avons beaucoup travaillé, et avons reçu beaucoup d'éloges, qui n'étaient pas tous de politesse. Nous avons donc réussi, au moins partiellement, dans notre entreprise.

Ceci étant, je crois qu'une critique devrait être constructive, et celle publiée dans votre journal ne l'est pas, puisqu'elle ne propose rien, sauf peut-être l'abandon d'un essai destiné à aider à la renaissance de l'Alliance Française, sans offrir de suggestions.

Serait-il possible que notre censeur, peut-être débutant, ait trouvé une façon trop aisée de s'affirmer en affichant une opinion opposée à celle de la majorité? La critique est facile... l'art du critique difficile! ...

Veuillez agréer, messieurs, l'assurance de mes sentiments distingués,

G. Payan,
Calgary

"Les vêtements ne font pas le moine"

Madame Sauveur,

J'aimerais faire quelques observations sur le contenu de votre article qui a paru dans le dernier FRANCO. Le problème est basé en partie, je crois, sur le quasi-mystère qui semble envelopper la vie religieuse. Peut-on ensemble essayer de soulever le voile du mystère" tout doucement, sans déranger l'Esprit-Saint qui est toujours à l'oeuvre dans son Eglise?

Madame, peut-être que ce que vous vouliez dire, c'est que les changements non expliqués, ça fait peur. Toute invention mouvementée fait peur à tour de rôle. Combien plus lorsque des êtres reléguées dans un couvent "mystérieux" commencent tout à coup à marcher dans nos rues avec... avec... des perruques! Horreur! Cela nous étonne et nous fait réagir, naturellement. Ce qu'il y a de gênant, vous en serez d'accord, c'est que les Soeurs nous font compétition maintenant. Nous qui croyions avoir "le marché" pour la beauté, le savoir-faire et l'entretien de notre toilette. Que voulez-vous? Ces religieuses ont été entraînées pendant un noviciat rigoureux et d'assez longue durée à faire toute chose le mieux possible, d'avoir pour but la perfection en tout. Il n'est donc par surprenant qu'étant femmes, elles auraient soin de leurs tenues partout, et qu'étant religieuses, elles le feraient avec assiduité sachant qu'avoir soin de sa personne et de sa toilette est également un acte de charité envers le prochain.

Ce que nous comprenons mal, ce sont tous ces changements survenus si rapidement dans l'Eglise et qui se sont répandus jusque dans les Communautés religieuses. On serait bien plus à l'aise, n'est-ce pas, si toutes nos Soeurs étaient encore dans les niches ou les grottes où les chrétiens les mettaient jadis, à partir de Monseigneur l'Evêque jusqu'aux simples gens? Si je me rappelle bien, il ne manquait que les lampions ou les cierges allumés pour qu'elles ne soit canonisées sur le champ. Puis, désastre, un bon jour ces religieuses à l'allure si modeste ont osé dire qu'elles avaient le droit d'être considérées comme des personnes humaines et non comme simple objet de piété ou comme un symbole mystérieux demandant la "vénération" de tous les Fidèles! Ce que beaucoup de gens ignorent et qui pourrait aider à comprendre un peu l'évolution rapide de la religieuse de nos jours, c'est que les règlements - pour la majorité des Communautés religieuses de femmes - ont été rédigés avant la révolution industrielle, et par les membres du clergé, donc sans considération pour la "mystique" de la femme. Alors, quand on voit les supérieures de certaines Communautés de femmes prendre les guides entre leurs mains afin de rendre la vie religieuse au couvent plus conforme aux exigences du

(suite page 19)

arts et spectacles

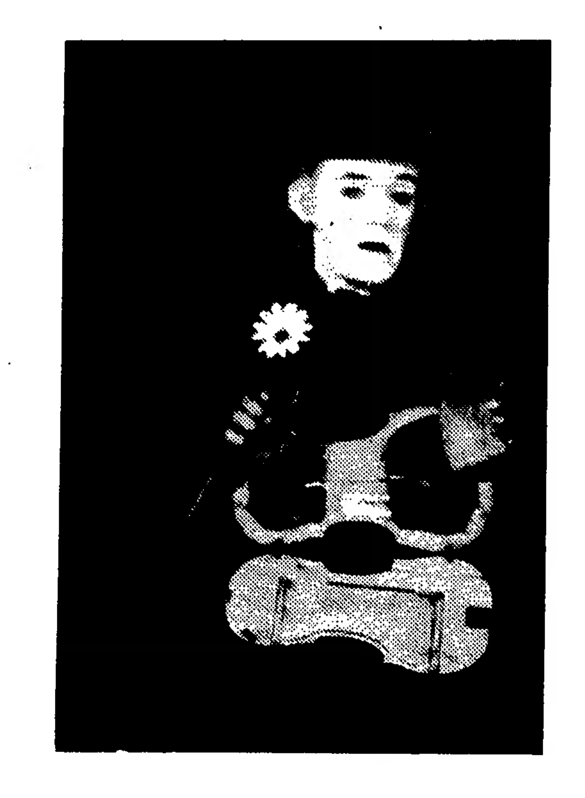
LE THÉÂTRE FRANÇAIS D'EDMONTON

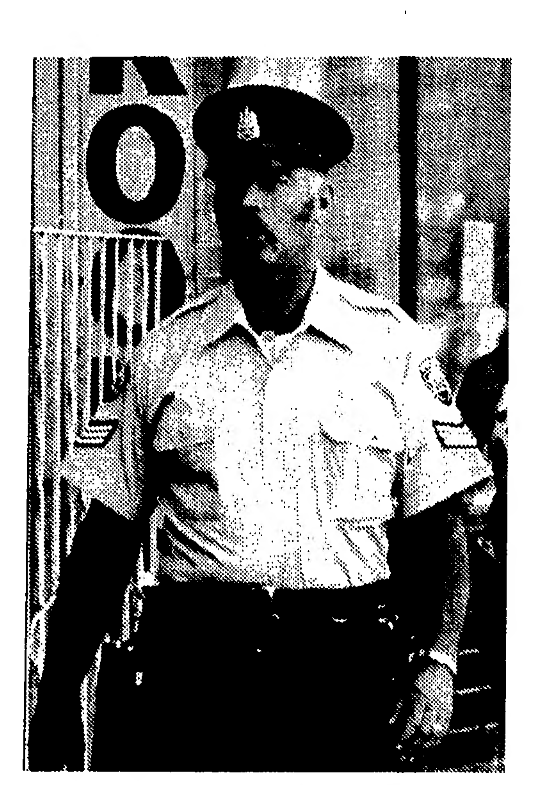
Le Théâtre Français d'Edmonton présente un suspense policier de J.B. Presley, **UN INSPECTEUR VOUS DEMANDE"**. Les représentations auront lieu les 2, 3, 4, 7 et 8 avril à 20h.30 et le 11 avril à 14h.30, à l'auditorium du Collège Universitaire Saint-Jean, 8406 - 91e rue, Edmonton.

Pour tous renseignements, composez le numéro 469-0829.

SPECTACLE POUR TOUS







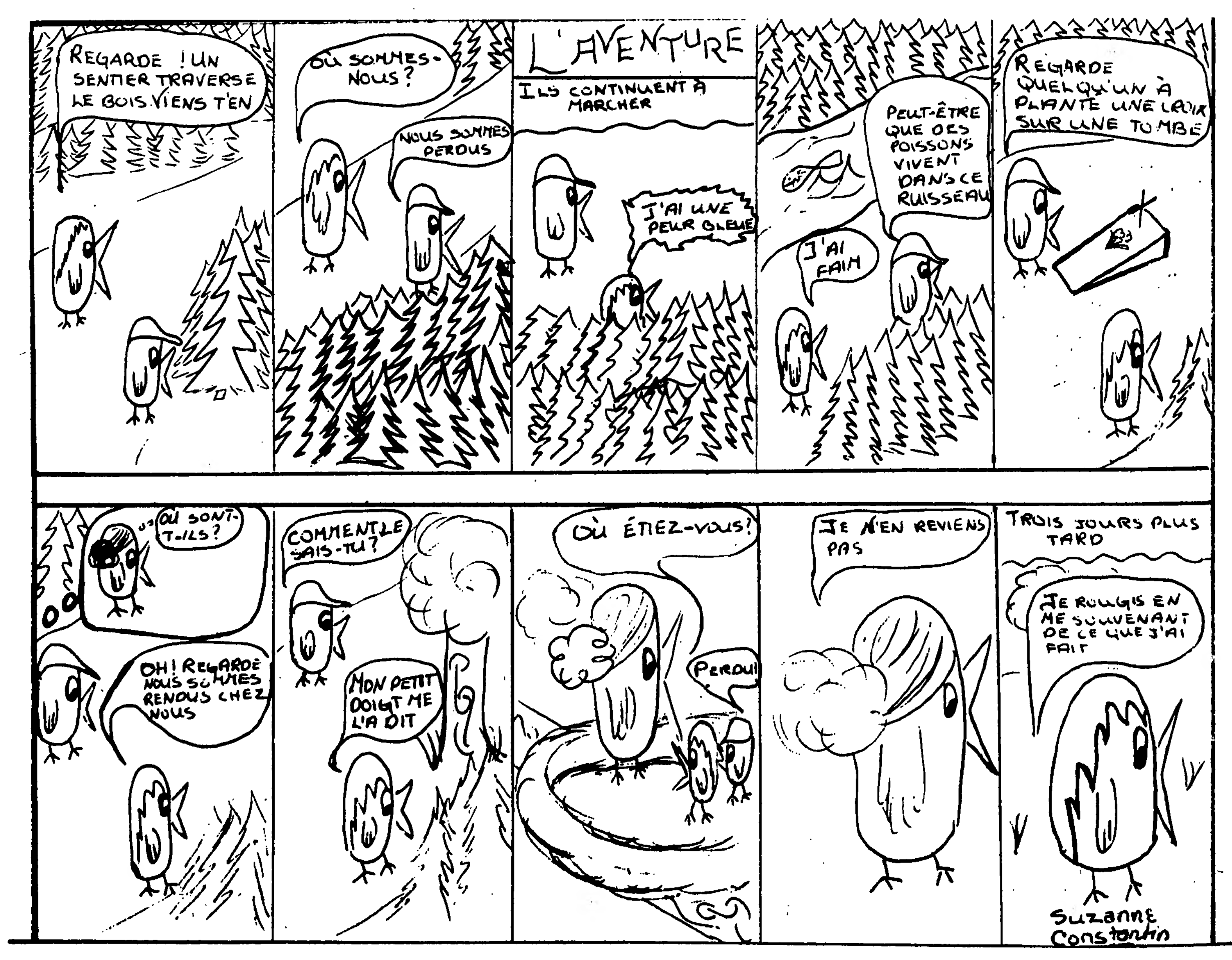
DEUX FILMS DE L'ONF CONCOURENT POUR DES OSCARS

Deux films de l'Office national du film concourent pour l'obtention de trophées, lors du prochain Festival de l'Académie Award qui se déroulera à Hollywood, le 29 mars.

Il s'agit de "Monsieur Pointu", qui sollicite les honneurs d'être choisi le meilleur film dans la catégorie des courts métrages d'animation, et de "Whistling Smith", en nomination dans la catégorie des courts documentaires.

"Monsieur Pointu" est un film réalisé par Bernard Longpré et André Leduc, et produit par René Jodoin. Une grande virtuosité filmique sert ici avantageusement le violoneux devenu le plus célèbre du Québec, Paul Cormier. En effet, quand Monsieur Pointu veut jouer du violon, celui-ci se met à faire des siennes; bientôt, ce sont tous les éléments de l'entourage de Monsieur Pointu qui emboitent le pas au violon récalcitrant. C'est une véritable boîte à surprise, d'où sortent mille et un objets. On a alors droit à une véritable farandole de mouvements et de performances étonnantes visant à embêter ce pauvre Monsieur Pointu, personnage réel perdu parmi les objets fantasques dans leur réalité mouvante. Ce film a déjà obtenu des prix en Espagne et en Suisse.

"Whistling Smith" est un film réalisé par Michael Scott et Marrin Canell, et produit par Scott et Barrie Howells. Ce documentaire trace le profil social et psychologique d'un policier très sûr de son autorité face aux gens et aux situations qu'il rencontre lors de ses rondes quotidiennes dans une zone grise de la ville de Vancouver.





FRANCO-RIVIERE-LA-PAIX

Mme Marie-Paule Boulet, Falher Tél : 925-2163

L'USINE D'EAU DE FALHER OUVRE SES PORTES AU PUBLIC

La Ville de Falher tenait ses portes ouvertes à l'usine d'eau municipale, lundi le 22 mars 1976, de 2h.00 à 4h.00 de l'après-midi afin que les résidents et le public en général aient la chance de voir les travaux et les améliorations faite à ce système l'an dernier.

La somme de $316,250.00 fut dépensée pour construire une citerne de 250,000 gallons pour réserve d'eau traitée, pour installer de nouvelles pompes et enfin pour construire un laboratoire et un petit bureau. La somme additionnelle de $90,800.00 fut dépensée pour construire un nouveau tuyau de 10 pouces qui boucle différentes lignes d'eau qui étaient auparavant à bout fermé. Cette nouvelle ligne sert aussi a égaliser la pression dans tout le système.

La ville a obtenu du gouvernement provincial, sous le programme d'assistance municipale pour système d'eau et du gouvernement fédéral, sous le programme d'assistance pour projets capitaux construits en hiver, la somme totale de $215,125.00. Le coût final à la ville est donc $191,925.00.

Notons que le système original fut construit en 1956 et mis en opération en 1957. Le coût total du projet avait alors été de $146,000.00.





A gauche: M. George Bouchard, assistant ingénieur; à droite: M. Claude Lizée, ingénieur en chef de la ville de Falher.



A gauche: Un ingénieur, M. Joe Cramer, fait quelques vérifications en compagnie de M. Noël Maure (à droite), secrétaire de la ville de Falher.



De g. à d.: M. André Gagnon de Girouxville, M. Roy Cunningham, maire de Girouxville et M. Claude Lizée.

ST-ISIDORE

Le Comité Culturel de St-Isidore tenait son assemblée annuelle le 23 mars dernier. A cette occasion il y eut des élections. Félicitations aux nouveaux élus: Mme Adèle Allard et M. Roger Monfette. Les autres membres du comité sont les suivants: Mme Rose Lavoie, Mme Normande Bouchard et M. Serge Bergeron. Sincères remerciements aux personnes sortant de charge, soit M. Roméo Lavoie et Mme Lise Gagnon.

★

Vendredi, le 19 mars avait lieu au Centre Culturel de St-Isidore, une partie de carte au profit des louveteaux. La soirée commença par une courte cérémonie où Yvon Lavoie fit sa promesse scoute et fut accepté dans la meute. A cette occasion, les cinq autres louveteaux reçurent des coups de dent. Nous avons pu admirer les belles cabanes d'oiseaux fabriquées par les jeunes.

Marie Lavoie profita de l'occasion pour remercier les animateurs, Alain Monfette, Renald Lavoie et Monique Simard pour leur beau travail auprès des jeunes scouts.

Les gagnants de prix pour la partie de carte furent Clément Monfette, Mireille Grenier et M.F. Girard. Jacques Thibeault et Armand Lavoie se méritèrent aussi chacun un prix.

Le comité de parents remercie les gens qui ont généreusement répondu à l'invitation et ont aidé à faire un succès de cette soirée.

L'éducation francophone à St-Paul et district

SCHIZOPHRENIE SPIRITUELLE

Il est malheureux que trop d'hommes institutionnels et politiques d'aujourd'hui, y incluse la gent féminine, séparent la grande justice théologique et évangélique des justices plus petites et particulières affectant les personnes vivant en société côte à côte avec nous. On se sert de ces personnes quand ça fait son affaire et on les relègue au dernier rang quand ça ne fait pas pas son affaire. On refuse le dialogue. On appelle ce genre de séparation de la schizophrénie religieuse, une maladie générale empoisonnant presque toutes les institutions et la société tout entière. Il s'en est fallu de peu que cette maladie n'empoisonne même une grande partie de la hiérarchie catholique et notre seul espoir, nous les laïcs qui n'ont pas abandonné la prière et la contemplation, est que nous conservions la foi en l'action transcendante de l'Esprit-Saint.

On pourrait apporter beaucoup d'exemples concrets pour illustrer ce que je veux dire par schizophrénie religieuse. L'homme d'affaire qui s'agenouille à l'église ou ailleurs le dimanche et qui, consciemment ou inconsciemment "fourre" son client pendant la semaine. Le marchand qui vend des publications pornographiques pour faire plus d'argent, exposant ainsi la jeune génération à des stimuli sexuels menant à la débauche. Les administrations scolaires qui nient dans la pratique la nécessité de donner à la scolarité une direction spirituelle dépassant l'ordre physique. Aux directions scolaires qui refusent d'intégrer dans leurs programmes un contexte et un chiminement dépassant la vie corporelle. Aux professeurs qui ne reconnaissent plus la grande nécessité de commencer la journée scolaire par une prière pour au moins mettre ces jeunes âmes dans une perspective dépassant le monde sensible et visible. Aux professeurs de catéchèse (pas du catéchisme, s.v.p., c'est trop dogmatique et pontifical) qui par respect humain n'ont pas le courage d'enseigner toute la vérité catholique parce qu'on vit dans une société soi-disant pluraliste et qu'il faut à tout prix respecter la "conscience" des autres au prix d'une violation de notre propre conscience catholique. Aux programmes mêmes de catéchèse qui graduellement substituent la spiritualité (l'accent sur la nature et la destinée de l'âme humaine) à la sensualité et la sexualité (l'éphémère destinée du corps humain pendant notre courte vie terreste), en y ajoutant toutes sortes de notions psychologiques et sociologiques n'ayant rien à voir avec la doctrine catholique. (Un des livres de catéchèse au Québec s'intitule "Moi et mon corps") à la maman ou future maman qui décide en complicité avec son médecin de tuer le bébé dans son sein.

On pourrait apporter beaucoup d'autres exemples pour illustrer l'existence d'une maladie générale, d'une crise spirituelle affectant presque toutes nos institutions, même religieuses. Vous pouvez avoir la meilleure des recettes au monde. Mais si par intention ou par erreur (ou omission) vous y ajoutez une goutte de poison, vous gâtez la recette, vous risquez de vous empoisonner et de faire d'autres victimes dans votre milieu. "Malum est quoque defectu". Traduit en français, ce principe de St-Thomas d'Aquin veut dire que le mal ou le malheur d'une chose provient d'une seule qualité essentielle qui y manque.

URGENCE D'UNE CONSCIENTISATION

Il est important de rappeler à l'homme institutionnel contemporain la présence d'un changement radical faux dans l'orientation de la vie depuis l'avènement du positivisme scientifique qui nous a apporté une technologie et une technocratie la magnitude desquelles peut facilement détruire la vie humaine à cause de l'esprit matérialiste et perversif affectant toutes nos activités et nos rapports d'homme à homme. Dans ce contexte vécu présentement, la grande justice théologique et évangélique apparemment manifestée par les chrétiens et catholiques de notre temps dans leurs rapports personnels et collectifs avec le Créateur, s'avère d'une hypocrisie flagrante, alors que ces relations avec Dieu ne semble plus avoir aucun effet bénéfique sur les conditions humaines, culturelles, linguistiques, ethniques, etc... affectant les personnes, les familles et les groupes qui nous entourent. C'est dans cette perspective évangélique que ce qui suit a été préparé. La charité évangélique nous commande, nous les Chrétiens et les Catholiques de dire toute la vérité et d'oeuvrer dans les multiples domaines de la justice sociale que trop de gens réduisent à la justice économique tout court.

RESPONSABILITE DE TOUS

Témoigner la destinée surnaturelle et immortelle de l'âme humaine, c'est la responsabilité de tous et chacun. Ceci s'applique aussi bien aux institutions, surtout éducationnelles, qu'à ceux qui mènent ces institutions. Rappellons-nous bien que le Christ, qui était Dieu incarné, s'est fait crucifier pour avoir osé dire toute la vérité aux hommes politiques et institutionnels de son temps. Non seulement a-t-il osé dire la vérité, il a dit qu'il était lui-même la Voie, la Vérité, et la Vie. Il est venu témoigner la dimension surnaturelle et immortelle de l'homme. Les hommes politiques et institutionnels de son temps ne l'auraient peut-être pas condamné au crucifiement si le Christ s'était arrêté à ces propos. Mais il a décidé de prendre de plus grands risques. Il est allé plus loin. Il monte sur la montagne et prononce les béatitudes. Parmi la foule de gueux, de pauvres, d'affamés, et d'opprimés qui le suivaient il y avait des espions et des traîtres, des délégués nommés par les pouvoirs temporels du temps. Les béatitudes contredisaient toutes les valeurs chéries par les pouvoirs temporels, et politiques de son temps. Vous connaissez tous le sort ultime qui l'attendait. La leçon est simple mais difficile à accepter. N'allons pas croire que les Chrétiens d'aujourd'hui qui clament la justice sociale, institutionnelle, linguistique, éducationnelle et culturelle ne risquent pas non plus de se faire ostraciser. L'héritage que le Christ nous a légué est de continuer son témoignage à travers les temps et pour ce faire, il faut prendre des risques.

RESPONSABILITE DES COMMISSIONS SCOLAIRES ET DES JURISDICTIONS LOCALES

Premièrement, le Conseil Régional de l'A.C.F.A. veut féliciter les efforts déployés l'été passé dans le recrutement de professeurs francophones et bilingues dans l'est du Canada. Notre conseil considère qu'un professeur n'a pas la compétence nécessaire pour enseigner à nos enfants leur langue maternelle s'il ne peut communiquer dans leur langue maternelle. L'A.C.F.A. régionale exige donc la formulation et l'application d'une politique définitive à l'effet que des professeurs linguistiquement compétents soient mis à la disposition de tous les élèves francophones, c'est-à-dire, de tous les élèves venant de parents francophones quel que soit le niveau de développement linguistique de l'élève en question. Ces applications urgentes sont d'autant plus nécessaires qu'un déclin alarmant en compétence linguistique se manifeste chez les enfants et même les parents depuis la dernière décennie; un déclin qui, tous le reconnaîtront, coïncide parfaitement avec la poussée des centralisations scolaires et le centralisme exagéré d'un système d'éducation monolitique dont les buts ultimes sont l'étouffement graduel des minorités ethniques, culturelles, et linguistiques.

Nous exigeons donc une politique de justice en matière d'éducation et ce ne sont autres que nos commissaires, représentants des parents, qui se doivent de commander aux administrations scolaires, les applications pratiques de cette politique à tout prix et dans le plus bref délai possible. Vous n'êtes pas sans comprendre que nos taxes scolaires ne peuvent légitimement être appliquées dans des pratiques qui contribuent à notre propre auto-destruction dans une province ou la loi scolaire nous donne clairement et sans ambiguité le droit à 80 pour cent des services au niveau primaire et à 50 pour cent aux niveaux intermédiaire et secondaire. Il est claire que les services qui nous reviennent de par nos racines, de par nos aspirations naturelles, et de par la loi ne peuvent nous être rendus si vous ne garantissez pas l'existence d'un corps professionnel capable et convaincu. Non seulement les commissions scolaires ont le pouvoir mais le devoir impérieux de donner à nos écoles une telle direction; ceci peut se réaliser sans léser le droit des autres. Nous ne demandons que ce qu'il nous revient. Dans les cadres mêmes de ces constatations, nous aimerions vous citer ce que l'ancien ministre d'éducation nous écrivait à ce sujet en mai 1975: *"Thank uou for your earlier communication. With respect to the concern which you raise about the maintenance of the French language and its culture in the St-Paul region, certainly your Government is sympathetic to many of the statements which you make concerning the difficulties encountered while attempting to do this. However, since this condition has resulted because of many social interactions which have occurred over many years in the St-Paul area, it is suggested that these problems must be approached in terms of the aspirations and the needs expressed by representative persons in that area. Once their needs are recognized and accepted, changes must be suggested which then shoud proceed through the regular channels for policy legitimizations and eventual administrative implementation. With respect to changes in school matters, priorité must be given to local decision making".*

"Concerns which apply more generally to the provincial seem such as those related to boundaries, transportation and programs should be included in the briefs prepared and endorsed by your provincial association for presentation to the Minister of Education."

UN *"MELTING POT"* A L'AMERICAINE

Mentionnons certaines des interactions sociales dont parle le Ministre, lesquelles se sont déroulées par le passé dans la région de St-Paul et qui ont mené à un fiasco catastrophique dans toutes nos écoles et particulièrement la Régionale. Est-ce que tout l'effectif fiscal et monétaire, dont nous les Francophones contribuons, soit directement ou indirectement, a été mis à la disposition des besoins des Francophones? On a placé le cadenas aux portes de plus petites écoles qui faisaient un travail gigantesque dans l'enseignement du et en français et de la religion à une période où la loi scolaire nous ne permettait que dix pour cent des cours en français. Malgré ce maigre 10 pour cent, le français se maintenait parce que l'ampleur qualitative de ces petites écoles permettait aux parents d'y apporter de leur influence bénéfique et permettait un dialogue beaucoup plus humain aux trois niveaux de la religion, langue et culture. On a forcé le grand "melting pot américain" à nos communautés francophones qui avaient bien réussi à se développer jusqu'à date et on leur a fait accroire que la conglomération des divers éléments culturels, linguistiques, et religieux auraient pour résultat d'apporter la vision béatifique et l'harmonie bienheureuse dans nos gigantesques maisons d'enseignement. On récolte maintenant les résultats malheureux aux trois aspects des langues, culture et religion. Nos maisons d'éducation (écoles) ont été presque totalement réduites à des maisons d'enseignement pures et simples. En général, ce que nous les parents voyons dans nos écoles, ce n'est pas de l'éducation mais de la scolarité pure et simple. L'éducation est un concept intégral de tout l'homme et incorpore beaucoup plus que la culture physique, les matières intellectuelles, les relations purement humaines et la sociabilité. L'éducation intégrale dépasse l'humain et doit cheminer l'homme vers sa destinée d'au-delà.

Aux niveaux des relations purement humaines et sociologiques, ce qu'on pourrait appeler le bébé de l'éducation moderne séculaire et sécularisante, la poussée d'une conglomération de divers éléments culturels, linguistiques et religieux, auraient dû comprendre, au départ, la volonté ferme d'en arriver à une composante finale qui respecte les divers éléments et qui assure l'épanouissement des divers éléments. Nos beaux gros planificateurs scolaires (bien payés, s.v.p.) n'étaient pas à la hauteur de la tâche. Ils nous ont promis la vision béatifique et nous avons récolté un éléphant blanc. Ils se sont fait accroire que nous étions myopes et maintenant ils s'aperçoivent que nous avons encore deux yeux, l'un regardant le passé et l'autre regardant le présent tout en projettant sur l'avenir. Pas surprenant que nous avons des conflits à St-Paul. L'éléphant blanc n'est pas comestible; il a mangé du poison et, nous les Francophones, n'osons plus goûter cette viande-là, parce que nous sommes épuisés d'en avoir des indigestions chroniques.

ADRESSEZ-VOUS AUX JURISDICTIONS LOCALES

De grâce, Messieurs les Commissaires et Administrateurs scolaires, ne renvoyez plus la balle à Edmonton pour l'application des dispositions statuaires. L'acte scolaire, section 150 est très clair en ce qui concerne nos droits scolaires. Nous ne sommes plus dans une partie de tennis où la loi du jeu dicte que la balle doit êtrerebondie pro et fro au-dessus du filet pendant une période indéfinie jusqu'à ce qu'un des concurrents manque son coup. C'est nul autre que le présent ministre d'Education, l'Honorable Julian Koziak, qui nous le disait dans une lettre qu'il nous adressait le 28 avril 1975. Le ministre nous envoyait cette lettre en réponse à un mémoire présenté en la présence de deux représentants du Département d'Education, l'année dernière. Je cite: *"Thank you for your letter of March 23rd, which was adressed to Mr. Hyndman with respect to your concern regarding the maintenance of the French language in the St-Paul area".*

"As you are aware, two representatives from the Departement of Education attended the meeting held in St. Paul on April 4th, in which specific briefs were presented to the people in attendance regarding French instruction in the schools. It is my understanding that these briefs are to be submitted to the persons who were in attendance, in order to consider the implications of recommendations made that evening. It is my intention to discuss those recommendations with persons in the Department of Education, as well as persons who are represented in the French-Canadian Association of Alberta, when they meet with your Government."

"I do appreciate the time you have taken to write to me and I should like to encourage you and the residents of St.Paul to continue working through your locally elected trustees, as final decisions regarding educational changes must be made at that level".

"I trust that continued efforts of this nature will result in better learning conditions in school, as well as nore interest on the part of parents to encourage their children to learn the French language".

(suite la semaine prochaine)

anniversaires

Meilleurs voeux aux membres suivants de la Sécurité familiale...

VENDREDI, le 2 avril

Marcel GARANT, Donnelly
Lucien HEBERT, Bonnyville

SAMEDI, le 3 avril

Mme Gabrielle JOHNSON, Guy
Raymond LAVOIE, Peace River

DIMANCHE, le 4 avril

Victor CLOUTIER, Donnelly
Marcien FORESTIER, Edmonton
Mme Thérèse JOLY, St-Paul
Richard LEPAGE, Jean Côté
Rémi MAILHOT, McLennan
M. l'abbé Lucien ROBERT, Edmonton

LUNDI, le 5 avril

David AYOTTE, Edmonton
Laurent V. BINETTE, St-Paul
Mme Denise BLOUIN, Nampa
Elphège BOULET, Donnelly
André NOEL, Edmonton
Philippe PLAMONDON, Plamondon
Albert SABOURIN, Morinville
Mme Blanche VALLEE, Bonnyville

MARDI, le 6 avril

Mme Thérèse ALBERT, St-Paul
Mlle Nicole CLERIOT, Ottawa
Achille DEMERS, Edmonton
Mme Juliana DESAULNIERS, St-Paul
Mme Carmen LAVERDIERE, Girouxville
Norman LAVOIE, Nampa
L'Abbé Jean-Marie MARTINEAU, Cold Lake
Jean-Paul MERCIER, Danville, P.Q.
Olivier MORRISSETTE, Edmonton

MERCREDI, le 7 avril

Mlle Rose-Aimée CARRIER, Edmonton
Joseph COURCHESNE, Fort McMurray
Thomas LANGEVIN, St-Vincent
Mme Marie-Thérèse RICHARD, Edmonton
Mme Thérèse TANNAS, Edmonton

JEUDI, le 8 avril

Gilbert BROCHU, Edmonton
Mme Colombe CLOUTIER, Donnelly
Blair DORE, Edmonton
Marcel MAHE, Mallaig
Yves MICHEL, Edmonton
Roland C. PIQUETTE, Plamondon
Emile L. VALLEE, Bonnyville



FRANCO - ST - PAUL

Mme Thérèse Albert, St-Paul
Tél : 645-4528

Bingo annuel du carême à Lafond

Le bingo annuel à Lafond, a eu lieu le dimanche 21 mars dernier. Il avait été organisé par les Dames de la Paroisse, sous la direction de Mme Henri Robinson.

A cette occasion, Thérèse Albert présenta un bref exposé sur les objectifs de Développement et Paix. Des diapositives sur le Message des Evêques Canadiens (message du travail 1975) furent montrées.

Après le bingo, il y eut un encan pour un panier de provisions. L'heureux gagnant a été M. Henri Robinson.



De g. à d.: M. Henri Robinson, M. Aimé Foisy, président du conseil paroissial; M. Gérard Tremblay, maître des cérémonies et représentant de l'A.C.F.A. de Lafond; l'abbé Grondin, curé de Lafond; Jules Journault, représentant du conseil diocésain pastoral.



Pendant l'encan: M. Gérard Tremblay, M. Raymond Lacombe, M. Henri Robinson et Mme Théroux, principale de l'Ecole de Lafond.

5e Anniversaire du club d'Age d'or

Récemment, on a fêté le 5e anniversaire du Club de Citoyens d'âge d'Or de St-Paul. Ce club est subventionné en partie par le gouvernement provincial et la ville de St-Paul, car il fait partie du programme P.S.S.

L'exécutif a profité de l'occasion pour remercier M. Laurent Duchesneau de ses services et de sa contribution au club en qualité de secrétaire depuis sa formation, il y a 5 ans. M. Duchesneau est en convalescence présentement au "Parkland". Mme Martha Smith, maître des cérémonies, félicita M. et Mme Léo Jubinville à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage et M. et Mme John Chorney qui fêtent leur 50e anniversaire.

On remarquait la présence de Mgr. R. Roy, Evêque de St-Paul, M. le maire John Bagan et Mme Rose Bagan, le Révérend Bob Wallace de l'Eglise Unie, Deanna Irwin, directeur du P.S.S. à St-Paul et Herb Presley, le conférencier invité. M. Presley est un conseiller du P.S.S. pour la région.



Photo ci-dessus: Directeurs et exécutif du Club de Citoyens d'Age d'Or - M. Cyril Dionne, Marie-Louise Létourneau, Mme Hector Plante, M. Pete Sheppard, Mme Genny Chorney, Mme Maria Belzil; (assis) - M. Edmond Duchesneau (secrétaire-trésorier); Mme Martha Smith (vice-présidente) et M. Léo Jubinville (président).

SOYEZ DES NÔTRES, ÇA EN VAUT LA PEINE!

La Cabane à Sucre aura lieu au Centre Récréatif de St-Paul, le 4 avril de 2h.00 - 10h.30 p.m. Pendant l'après-midi, il y aura: courses en raquettes, sciage de la pitoune, martelage de clous. Pour les non-sportifs, on joue aux cartes, on regarde des films, on fait des beaux dessins. "On rit et on s'amuse à la bonne franquette! " Souper, artistes, violoneux et danse... Soyez des nôtres, ça en vaut la peine! Entrée: adultes, $3.00; moins de 18 ans, $1.50; moins de 10 ans, .50 c.; famille (maximum), $12.00.

Bienvenue à tous! Ca nous fait plaisir aussi d'inviter les Régionales de Bonnyville, Edmonton et Falher! Soyez des nôtres!







Société
Radio-
Canada

On jouit davantage d'écouter quand on entend bien...

BIENTÔT, POUR MIEUX VOUS SERVIR, UNE PUISSANCE EMETTRICE DE 10,000 WATTS!

UN SIGNAL PLUS CLAIR ET PLUS FORT QUE JAMAIS!

AVEC CHFA...ON S'ENTEND BIEN!

465-0911 C.P. 555 EDMONTON

CHFA Radio-Canada

La voix française de l'Alberta


Ici Radio-Canada
Semaine du 3
au 9 avril 1976
Volume 10
numéro 15
a Hors série

Réutilisation des émissions

Les bibliothèques, écoles, etc. peuvent emprunter nos émissions

A la suite de nombreuses demandes de Canadiens de toutes les provinces concernant la réutilisation de certaines émissions de télévision, la Société Radio-Canada a mis sur pied, il y a quelques mois, un service national de redistribution des émissions déjà diffusées.

C'est ainsi que, en collaboration avec l'Office national du film, Radio-Canada a mis en circulation 90 heures d'émissions télévisées, soit au réseau français, soit au réseau anglais, et compte porter ce chiffre ultérieurement à 150 heures par année.

Toutes ces émissions sont prêtées ou louées, à condition d'être utilisées non commercialement, à divers organismes tels que bibliothèques, écoles, églises, etc. La plupart des émissions sélectionnées dans la production du réseau français portent sur la science, la religion, la technologie, l'industrie, la culture et l'héritage canadiens.

C'est l'ONF qui se charge de distribuer les émissions puisque l'Office a des bureaux dans presque toutes les grandes villes du pays, dont six au Québec seulement: à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi et Rimouski.

Pour faciliter le choix des clients éventuels, l'ONF a même dressé un catalogue des émissions disponibles ainsi que des mini-fiches concernant les séries offertes en prêt ou location. Pour plus d'information, il suffit de communiquer avec le bureau de l'ONF le plus rapproché ou encore écrire au

Service de la distribution
Office national du film
C.P. 6100
Montréal.

Dans la liste des émissions en circulation, on remarque des titres comme **Rencontres**, avec Fernand Ouellette, Antonine Maillet et Mgr Félix-Antoine Savard; **Propos et confidences**, avec Marcel Dubé (six épisodes); **Défi**, un épisode intitulé *Tamousi et Marcousi;* **Passé défini:** quatre épisodes sur Mgr Charbonneau, ainsi que seize épisodes sur le hockey tirés de la série jeunesse **Psst-Psst-aïe-là!**

D'ici la fin d'avril, les services techniques de la redistribution travailleront à la mise en circulation de trois autres épisodes de **Défi:** *Saïgon, Inoudjouac* et *Olympisme;* des émissions que **Dossier** à consacrées à *la Langue au Québec;* une série de treize émissions d'**Atome et galaxies** intitulées *Esprit et matière* (parapsychologie) et un *Spécial: Mgr Albert Tessier.*

Pour le réseau français, le service de réutilisation des émissions de Radio-Canada a été confié aux Relations internationales que dirige Laurier Hébert. La réalisation et l'application du plan relèvent de Jean Charbonneau et de Gisèle Brazeau.

Défi: Saïgon



Rencontres: F.-A. Savard



Propos et confidences: M. Dubé



Les Beaux Dimanches

En récital: Roger Whittaker
le 4, 19 h 30

Les très belles chansons de Roger Whittaker

Roger Whittaker, un des chanteurs les plus prolifiques et populaires au Québec, présentera, dans le cadre des **Beaux Dimanches,** le 4 avril à 19 h 30, un récital d'une heure où il interprétera ses plus grands succès et ses dernières compositions.

Roger Whittaker est originaire du Kenya, en Afrique du Sud et c'est là que tout jeune il s'initia à la guitare et prit goût à la chanson. Les soldats de l'armée du Kenya ont constitué son premier auditoire. En effet, c'est pendant son service militaire que Roger a commencé à composer sérieusement. Après avoir décroché un diplôme universitaire en biochimie et en zoologie, il opte définitivement pour une carrière professionnelle dans la chanson.

Depuis ce temps et malgré des débuts difficiles, il est devenu une vedette internationale, a voyagé un peu partout dans le monde et a présenté son spectacle dans les plus grandes salles de tous les continents.

Maîtrisant très bien le français, Roger Whittaker s'est fait connaître ici par la version française de «Leavin' Durham Town», *Mon pays bleu.* Par la suite, ce gaillard à l'air jovial, à la voix ronde et musclée a conquis le public québécois par sa simplicité et son répertoire. Depuis ce temps, il est de tous les palmarès et son nom brille au firmament des grandes vedettes.

Roger Whittaker a choisi d'interpréter pour les téléspectateurs des **Beaux Dimanches:** *Mammy blue, Bonne nuit maman, le Siffleur mexicain, le Siffleur russe, Un éléphant sur mon balcon, la Jarretière de Lisa, Une rose pour Isabelle, la Ballade de l'amour, les Yeux bleus, Mon ami Pierrot, les Anges de l'amour, Un monde est né, Mon pays bleu, le Mistral, le Dernier Adieu* et un monologue intitulé: *Un jour dans la vie d'un homme heureux.*

Ce récital est une réalisation de Jean Gaumont assisté de Diane Diquinzio.





MERCREDI
le 5 avril

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE
9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Qu'est-ce que les urgences physiques? Participation de Lise.
10h00 YOU-HOU
«L'Oreille».
10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Textes: Michel Rivard, Serge Thériault, Jean-Pierre Plante, Francine Ruel, Daniel Cadet et Jacqueline Barrette. Cétacé: «La Guitare électrique». Alice et Narcisse: «La Peur». «Lettre A» (film). «Le Bal costumé». Babiole: «Son U». «Le Petit Taxi» (chanson). «Le Point rouge» (film). «La Boutique de parapluies». Réal.: Renault Gariépy.
10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Dermatologie», avec le docteur Trépanier.
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Claude Jasmin aide Juliette à préparer des gnocchis avec des restes de pommes de terre.
11h30 LA GRANDE AVENTURE
«Aventures en Tanzanie». Une chasse.
12h00 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS
«Evasion».
12h30 LES COQUELUCHES
Thème: «Création»: les cabanes à moineaux. Réal.: Marcel Brisson.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI



«Les Jeux». Les différents jeux que les parents peuvent faire avec leurs enfants avant la maternelle, pour développer leurs goûts, leurs aptitudes. Rech.: Françoise Cossette. — «Les Yeux d'eau», roman de Pauline Michel récemment paru aux Editions Gaudet. Pauline Michel chante quelques extraits de son roman. Anim.: **Aline Desjardins.** Réal.: Louis-Philippe Beaudoin.
14h30 CINÉMA
L'Auvergnat et l'autobus. Comédie réalisée par Guy Lefranc, avec Fernand Raynaud, Christiane Minnazoli et Julien Guiomar. Un paysan se rend à Strasbourg pour recueillir un héritage. Il s'émerveille du rendement pécuniaire de l'autobus où il a voyagé et obtient du receveur qu'il lui vende le véhicule. Il se vante de sa bonne fortune à quelques hommes d'affaires (Fr. 69).
16h00 BOBINO
16h30 LA FRICASSÉE
Sketches, chansons et films d'animation. Textes: Jean-Pierre Plante, Serge Thériault, Raymond Plante et Jacqueline Barrette. Avec Michèle Deslauriers, Lorraine Pintal, Marc Messier, Murielle Dutil, Serge Thériault, Denis Mercier et Claude Maher. Réal.: André Bousquet.
17h00 LA VIE EN MOUVEMENT (Début).
«Les Insectes: les abeilles». Le monde fascinant des abeilles et des espèces avoisinantes (guêpes, bourdons); leur rôle fécondant et leur organisation sociale. Commentateur: Michel Lonsdale. Réal.: Gérald Calderon.
18h00 CE SOIR
19h00 DESTINATION: MONDE
Recherche et textes: Gilles Parizeau. Animateur: André Vigeant. Réal.: Lise Chayer. «Le Brésil» (2e de 4).
19h30 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Recherches: André Gascon, Christiane Tremblay, Jean-Claude Labrecque et Suzanne Clermont. Réal.: Suzanne Mercure et Karl Parent.
20h00 à communiquer
21h00 L'HERITAGE: LE JAPON
22h00 TEMOIGNAGES
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h50 NOUVELLES DU SPORT
23h00 CINÉMA CANADIEN ●
La Mort d'un bûcheron. Drame écrit et réalisé par Gilles Carle, avec Carole Laure, Daniel Pilon, Willie Lamothe et Denise Filiatrault. Une jeune fille s'en vient à Montréal pour retrouver son père dont elle est sans nouvelles depuis plusieurs années. Elle tombe sous la coupe d'un tenancier de cabaret. Un journaliste s'intéresse à elle puis l'exploite. Elle se rend au dernier chantier où aurait travaillé son père comme bûcheron (73).

JEUDI
le 4 avril

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE
9h45 EN MOUVEMENT
«Taille». Qui devient obèse? Participation d'Esther.
10h00 LA BOÎTE À LETTRES
Emission placée sous le signe du son et de l'image, à l'aide de jeux, chansons, mime, bricolage, contes et graphiques. Avec Robert Gravel, Dorothée Berryman et Francine Ruel. Auteur: Raymond Plante. Musique: Céline Prévost. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. «La Lettre N».
10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Textes: Serge Thériault, Jean-Pierre Plante, Michel Rivard, Francine Ruel, Daniel Cadet et Jacqueline Barrette. Cétacé: «Le Gazou à charmer les serpents». «Les Amours silencieuses». Rita la Toque: «Le Pont». «Tu es beau» (chanson). «Le P'tit Soleil». Réal.: Renault Gariépy.
10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Horticulture», avec Paul Pouliot. «Bricolage», avec Jacline Gratton. «Graphoanalyse», avec Marguerite Paquette.
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Patsy Gallant prépare des oeufs à la bénédictine et Juliette fait des oeufs en gelée.
11h30 HISTOIRES SANS PAROLES ●
«Le Petit Champion». «Le Policier malchanceux». «Drôle d'hôtel» et «Une voiture de luxe».
12h00 SKIPPY, LE KANGOUROU
12h30 LES COQUELUCHES
Thème: «Showbizz». Invités: Carole Lamoureux, Michel Louvain, Marc Legault et la troupe folklorique «Sortilèges». Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
La publication aux Editions La Presse du roman «Que mon désir soit ta demeure», de Dominique Blondeau. Michèle Mailhot interviewe l'auteur. — La décoration, avec Danielle Badeaux-Edgell, décorateur-ensemblier. Animatrice: Aline Desjardins. Réal.: Yvette Pard.
14h30 CINÉMA ●
Laurel et Hardy: les As d'Oxford. Comédie réalisée par Alfred Goulding, avec Stan Laurel, Oliver Hardy et James Finlayson. Pour avoir involontairement arrêté la fuite d'un voleur de banque, Laurel et Hardy se voient offrir une récompense par le directeur. Ils choisissent d'aller faire des études à Oxford (USA 40).
16h00 BOBINO
16h30 LE GUTENBERG
Avec Gilles Renaud, Monique Mercure, Claude Gai, Gilbert Sicotte, Jacques Lavallée, Jean-Pierre Chartrand, Han Masson, Anne Caron, Louis Dallaire et Marc Favreau. Texte: Pierre Duceppe. Réal.: Hubert Blais.
17h00 LASSIE
«Les Monts Superstitions». Lassie sert de gardienne à un âne têtu. Pendant leur inspection du secteur des fameux monts Superstitions, en Arizona, Lassie et le garde forestier y retrouvent un prospecteur malade.
17h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
«La Nouvelle-Guinée».
18h00 CE SOIR
19h00 GENIES EN HERBE
19h30 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Sergo Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Le-Royer.
20h00 LES GRANDS FILMS
Junior Bonner ou le Dernier des bagarreurs. Etude de moeurs réalisée par Sam Peckinpah, avec Steve McQueen, Robert Preston, Ida Lupino et Joe Don Baker. Junior Bonner, un spécialiste du rodéo, revient chez lui, à Prescott, où il doit participer au rodéo annuel. Il revoit ainsi son père, sa mère et son frère. Il affronte à nouveau un taureau puissant que nul n'a encore réussi à mater (USA 72).
22h00 LA SAGOUINE
Viola Léger interprète «La Sagouine» d'Antonine Maillet. «Le Printemps». Réal.: Jean-Paul Fugère.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h50 NOUVELLES DU SPORT
23h00 BRIGADE SPÉCIALE
Série policière réalisée par Don Leaver. Avec Georges Lewell, Paul Eddington, Gabriella Liendi, Patrick Mower, Stuart Wilson et Frédéric Jaeger. «Les Soldats de Londres». Une femme aperçoit une arme puissante dans le sac de voyage d'un homme qui arrive de Beyrouth. Les officiers de la Brigade spéciale ont vite fait d'identifier un aventurier raciste et impitoyable.
24h00 CINÉMA
Judex. Comédie policière réalisée par Georges Franju, avec Channing Pollock, Francine Bergé et Edith Scob. Un banquier reçoit des lettres de menace de la part d'un certain Judex qui lui reproche des forfaits passés. Le soir des fiançailles de sa fille il meurt en pleine fête. Mise au courant du passé de son père, la jeune fille refuse l'héritage (Fr.-it. 64).

VENDREDI
le 3 avril

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE
9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Le muscle actif et le muscle inactif. Participation de Denise et Edouard Hétu.
10h00 CLAK
«Milieu-bouts».
10h15 AU JARDIN DE PIERROT
«Dans les pots».
10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Les Services gouvernementaux fédéraux»: centre de renseignements.
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette prépare à Roch Poisson un rôti de porc.
11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
«La Jungle vivante». Le photographe-naturaliste Robert C. Hermes a observé les animaux d'une forêt pluviale de Panama et les liens complexes qui les unissent aux plantes.
12h00 MINI-FÉE
«La Cité du travail».
12h30 LES COQUELUCHES
Thème: «Tendresse»: les années 30-50. Invités: Clairette, Jen Roger, Jacques Lepage et Liliane Dawson. Réal.: Pierre Day.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Les Jeans». Court métrage sur les jeans: qui les porte, pourquoi, dans quelles occasions. Avec France Nadeau. Images: Jean-Pierre Lefebvre. Montage: Nicole Chevalier. — L'inflation, le gel des prix, la situation économique actuelle. Reportage de France L'Abbé. — Le point sur les recommandations du rapport Batshaw: comité d'étude sur la réadaptation des enfants et adolescents placés en centre d'accueil. Rech.: Nicole Gilbert-Champagne. Anim.: Aline Desjardins. Réal.: Nicole Aubry.
14h30 CINÉMA
Bonnes funérailles... ami, Sartana paiera. Western réalisé par Antony Ascott, avec Gianni Garko, Antonio Vilar et Elga Line. L'aventurier Sartana abat les assassins d'un propriétaire de nombreuses terres réputées par la richesse de leur or. Instigateurs de l'attentat, un banquier et un tenancier chinois cherchent à gagner les bonnes grâces de Sartana (It. 70).
16h00 BOBINO
16h30 LA RIBOULDINGUE
«On assomme».
17h00 DAKTARI
«Judy et l'hyène».
18h00 CE SOIR
19h00 VISAGES
19h30 MARCUS WELBY, M.D.
Avec Robert Young, James Brolin, Elena Verdugo et Scott Jacoby. «Le Secret de Jacques». Un jeune garçon a des troubles locomoteurs. Une lésion au cerveau en serait la cause mais il refuse de subir des examens.
20h30 HORS SÉRIE
Les Brigades du Tigre. Avec Jean-Claude Bouillon, Jean-Paul Tribout, Pierre Maguelon et François Maistre. Réal.: Victor Vicas. Coproduction de l'ORTF, en collaboration avec la RTB et la SSR. **3e épisode:** «Nez de chien».
21h30 SCIENCE-RÉALITÉ



Animateur: **Joël Le Bigot.** Recherches: Bernard Houde et Jean-Marc Fleury. Conseiller: Fernand Seguin. Documentaliste-recherchiste: Solange Gagnon. Réal.: Fernande Chouinard et Thérèse Patry.
22h00 DOSSIER
«Les Transports au Canada» (3e de 4). Evolution des principaux modes de transport canadiens et témoignages de spécialistes et de représentants de sociétés publiques ou privées. «Course... contre la glace». De nombreuses voies d'accès sont maintenant ouvertes vers le Grand Nord. Au bateau s'ajoutent l'avion, la motoneige et plus récemment l'aéroglisseur. Textes et interviews: Jacques Ouvrard. Réal.: Georges Francon.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h50 NOUVELLES DU SPORT
23h00 CINÉMA
"Cine-girl"

vé, le mal-aimé». Murielle est *allée se promener à l'extérieur* de la ville pour la fin de semaine de Pâques. Hervé qui s'ennuie va flâner au restaurant d'Edmond. Réal.: Florent Forget.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
En récital: Roger Whittaker. Au programme: «Mammy Blue», «Bonne nuit maman», «Le Siffleur mexicain», «Le Siffleur russe», «Un éléphant sur mon balcon», «La Jarretière de Lisa», «Une rose pour Isabelle», «La Ballade de l'amour», «Les Yeux bleus», «Mon ami Pierrot», le monologue «Un jour dans la vie d'un homme heureux», «Les Anges de l'amour», «Un monde est né», «Mon pays bleu», «Le Mistral» et «Le Dernier Adieu». Réal.: Jean Gaumont.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Soirée au théâtre: Une femme trop honnête. Comédie de moeurs d'Armand Salacrou, dans une mise en scène de François Cartier. Distribution: Jacques Godin, Louise Marleau, Jean Dalmain, Janine Sutto, Benoit Marleau, Benoit Girard, Louise Turcot, Janine Mignolet et Gaston Lepage. Marie-Madeleine a pour amant le meilleur ami de son mari, Georges, le père de Marie-Madeleine a une jeune maîtresse. Mais Marie-Madeleine prise de scrupules ne peut supporter l'idée de tromper son mari, pas plus qu'elle n'admet la possibilité de se séparer de son amant. Réal.: Jean Dumas.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 SPORTS-DIMANCHE
Théorème. Drame poétique écrit et réalisé par Pasolini, avec Terence Stamp, Silvana Mangano et Massimo Girotti. De passage dans une famille bourgeoise de Milan, un jeune étranger séduit, la bonne, le fils, la mère, la fille et le père. Bouleversé par cette expérience, chacun connaît un sort différent. La bonne retourne à son village et s'enferme dans un silence mystique. La fille devient folle, la mère nymphomane, le fils fait des essais de peinture surréaliste et le père, après avoir abandonné son usine à ses ouvriers s'enfuit au désert (It. 68).

LUNDI
le 7 avril

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE

9h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. «Conditionnement physique général». La marche est-elle une activité susceptible de produire des effets d'entraînement? Participation de Lise.

10h00 DU SOLEIL À 5 CENTS
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et Rina Cyr. «Le Grand Saut dans le chapeau de Coco Bine». Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier.

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
Chansons, danses, mimes et dessins. Animatrice et scripteur: Pierrette Boucher. Mime: Maurice Gibeau. Musique: Pierre Brabant. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. «Monsieur le cerf».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
De Trois-Rivières. Conseils pratiques répondant aux besoins de la vie quotidienne. «Education». Les changements en éducation. Animatrice: Claudette Lambert. Réal.: Marcel Lamy.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Roger Joubert apprête des aubergines à la provençale et Juliette fait un potage aux feuilles de radis.

11h30 NOELE AUX QUATRE VENTS ●
Feuilleton de Dominique Saint-Alban, avec Anne Jolivet, Rosy Varte et Pierre Mondy. 32e: Pendant qu'Ugo visite l'univers de M. Vaindrier, Marie-Hélène confie à Noële les propositions de Jean-François et lui demande conseil.

12h00 LES AVENTURES CÉLÈBRES DE M. MAGOO
Dessins animés. Voix de Jim Backus. «Paul Revere».

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Direction musicale: Yvan Landry. Thème: «Information». Invités: Louise Forestier, Jean Lapointe et Marcel Tanguay. Réal.: Jean-Paul Leclerc.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Le Troisième Age en Suède», film réalisé en Suède par une équipe japonaise: les différents logements pour vieillards et les services à domicile. 95,000 employés de différentes municipalités et du gouvernement suédois y oeuvrent. — Table ronde sur la femme et la peine de mort. Rech.: Hélène Roy. Anim.: Aline Desjardins. Réal.: Fernand Ippersiel.

14h30 CINÉMA
La Tour, prends garde! Aventures réalisées par Georges Lampin, avec Jean Marais, Cathia Caro et Eleonora Rossi-Drago. Le comédien La Tour rejoint avec sa troupe les armées de Louis XV en Bavière. Il fait ses preuves en défendant contre un duc l'honneur de son roi (Fr.-youg.-it. 57).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 FANFRELUCHE
Une jolie poupée, en feuilletant un livre d'images, entraîne les jeunes dans un univers d'enchantement. Textes et principale interprète: Kim Yaroshevskaya. Réal.: Micheline Latulippe. «Pinocchio».

17h00 SALTO MORTALE
Avec Gustav Knuth, Helmutt Lange, Ursula Van Manescul et Sabine Eggerth. «Istanbul». En Turquie, une tempête d'une violence inouïe s'abat sur le cirque, puis un numéro extraordinaire, préparé dans le plus grand secret, s'ajoute au programme.

18h00 CE SOIR
Magazine d'information. Animateur: Bernard Derome. Reporters: Normand Lester, Laurent Bégin, Gilles Liboiron, François Perrault, Jean-Pierre Perron, Jeannine Morin, Georges Désilets, René Mailhot et Gilles-Philippe Delorme.

19h00 QUELLE FAMILLE!
Téléroman écrit et interprété par Janette Bertrand et Jean Lajeunesse, avec Johanne Verne, Ghislaine Paradis, Robert Toupin, Isabelle et Martin Lajeunesse, Nana de Varennes, Olivette Thibault, Michel Noël, Jacques Miron, Lionel Villeneuve, Rita Bibeau et Marguerite Lemire. Fernande, Gérard, Antoinette et Emile s'en vont à Trois-Rivières pour s'expliquer avec les parents de Mireille (2e partie). Réal.: Aimé Forget.

19h30 JO
Magazine préolympique. Commentateurs: René Lecavalier et Richard Garneau. Textes et recherches: Yvon Dore et Louis Chantigny. Réal.: Louise B.-Tardif et Gaston Dagenais.

20h00 Y A PAS DE PROBLÈME
Téléroman de Réginald Boisvert, mettant en vedette Lionel Villeneuve, Marc Legault, Louis de Santis, Roger Lebel, Claude Michaud, Francine Vernac et Brigitte Purkhardt. Charley rencontre une ancienne amie dans un bar, qui l'invite ensuite à son appartement. Va-t-il être infidèle à Germaine? Réal.: René Verne.

20h30 AVEC LE TEMPS
Téléroman de Louise Matteau et Normand Gélinas. Avec Louise Matteau, Normand Gélinas, Carole Chatel, Normand Lévesque, Louis de Santis, Julien Lippé et Françoise Lemaître-Auger. Le récital de «Monsieur le ministre», robineux de son état, promet des surprises aux gens du Centre. Réal.: Jean Picard et Jean-Yves Laforce.

21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
Angoisse: Un écho de Thérésa. Suspense réalisé par Peter Jefferies, avec Paul Burke, Polly Bergen et Roger Hume. Un industriel américain en voyage à Londres avec sa femme est sujet à une étrange hallucination: il est obsédé par une certaine Thérésa qu'il ne connaît pas. D'autres phénomènes se produisent: colères irrépressibles, dédoublement de personnalité. Sa femme le confie à un psychiatre (Brit.).

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 LA FEUILLE D'ÉRABLE
5e de 13: «Un hiver brûlant». Pierre Bellerose. Huronie 1649. Sainte-Marie-des-Hurons brûle par la volonté de ses fondateurs. 12 bourgades tombent aux mains des Iroquois. Au moment où il se dirige vers Montréal, Pierre Bellerose apprend qu'un jeune Indien vient d'être assassiné. Avec Donald Pilon, Danièle Naud, Guy Sanche, Bernard Lalonde, René Blouin, Jean Doyon, Guy L'Ecuyer et Joseph Sylvester. Prod.: Radio-Canada, en collaboration avec la France, la Belgique, la Suisse et la Société nouvelle Pathé-Cinéma. Réal.: Jean-Louis Colmant, Onyx Films.

24h00 LAGARDÈRE
Feuilleton de Marcel Julian, d'après Paul Féval. Réalisation: Jean-Pierre Decourt. Avec Jean Piat, Sacha Pitoëff, Marco Perrin, Jacques Dufilho, Jean-Michel Dhermay et Nadine Alari. 2e épisode: «Aurore». Après avoir avoué à Aurore qu'il n'est pas son père, Lagardère lui promet toute son aide pour retrouver sa véritable mère.

MARDI
le 6 avril

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE

9h45 EN MOUVEMENT
«Anti-douleur». Homo sapiens continue de grossir. Participation d'Esther.

10h00 LES CHIBOUKIS
«Les Chiboukis motorisés» (1re de 2).

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Textes: Michel Rivard, Serge Thériault, Jean-Pierre Plante, Francine Ruel, Daniel Cadet et Jacqueline Barrette. Boulier: «Le Huit Paresseux». «La Visite». «Le Maringouin de 100 livres». «Chanter». «La Machine à perdre le temps».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
Jacline Gilbert présente des vêtements faits avec des draps et des serviettes de bain.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Roger Lebel aide Juliette à préparer des brioches aux poires et des poires caramélisées.

11h30 IMAGES DU CANADA
L'histoire des cinq principales régions du Canada. Commentaires de l'historien Donald Creighton. «Paix, ordre, prospérité» (2e de 2). Les débuts et le développement du Haut-Canada.

12h00 LES ENFANTS DE L'ARCHIPEL
«Les Pirates». Les deux frères aînés de Patrick partent en expédition à l'île des Chats. Celui-ci et Sylvia, qui s'ennuient, tourmentent M. Melker en jouant avec lui aux pirates.

12h30 LES COQUELUCHES
Thème: «Fête»: numéros de cirque avec des acrobates, un contorsionniste, un éleveur de puces. Invité: Jacques Boulanger. Réal.: Michel Gaumont.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Les Robes noires de notre enfance» (1re de 3). Historique de la vie des religieuses en Nouvelle-France. Invitées: Sr Marguerite Jean, docteur en droit canonique; Sr Florence Bertrand, archiviste de la CND, et Mlle Micheline Dallaire, historienne. Interviews: Andréanne Lafond. Réal.: Jac Segard.

14h30 CINÉMA ●
L'Appartement du dernier étage. Comédie réalisée par Gianni Puccini, avec Daniella Rocca, Thomas Millian et Philippe Leroy. Venue d'un petit village italien, une jeune fille rêve d'un appartement bien à elle. Pour se le procurer, elle passe d'un amant à l'autre (It.).

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER
Avec Yvon Bouchard, Gérard Poirier, Marielle Bernard, Hélène Loiselle, Robert Duparc, Edgar Fruitier, Martine Rouzier et Monique Aubry. Musique: Marie Bernard. Réal.: Claude Poulin.

17h00 DANIEL BOONE
«La Cité de l'or».

18h00 CE SOIR

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Pechudo, le mustang» (1re partie). Un étalon sauvage lutte pour sa survie dans les déserts et les montagnes du sud-ouest américain et du nord du Mexique.

20h00 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Fauré. Avec Olivette Thibault et Yvon Dufour. Réal.: Claude Désorcy.

20h30 VEDETTES EN DIRECT
En vedette: Louise Forestier. Au programme: «Aime mon coeur», «Val d'espoir», «On est bien mieux chez vous», «Le Tango de l'Orénoque», «Timé! Giguoton», «La Prison de Londres» et «Pourquoi chanter». Direction musicale: Jacques Perron. Réal.: Aurèle Lacoste.

21h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Louise Deschâtelets, Marthe Choquette, Johanne Verne, Nicole Leblanc, Huguette Oligny, Anne Pauzé et Roland Bédard. Fifine a perdu de l'argent à son appartement. Va-t-elle accuser Doudou de le lui avoir pris? Manon a une conversation sérieuse avec Douchette. Réal.: Yvon Trudel.

21h30 LE 60
Magazine d'information. Animateur: André Payette. Reporters: Claude-Jean Devirieux, Gil Courtemanche, Gérard Gravel, Gilles Gougeon et Michèle Viroly. Réal.: Gérald Renaud, Rolland Guay, Jean Saint-Jacques, Renault Gariépy, Robert Dubuc, Georges Dufresne et Claude H. Roy. Coord.: François Brunet.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 RENCONTRES
Invité: René Henrion. Cet ancien économiste belge est aujourd'hui président de l'Association internationale des fondations Raoul-Follereau pour les lépreux. Interviewer: Wilfrid Lemoins. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h30 PROPOS ET CONFIDENCES
Lionel Daunais, homme de théâtre (3e de 4). Réal.: Jean Faucher.

24h00 LES GRANDES BATAILLES ●
La Bataille de France. Documentaire historique où sont exposés, à l'aide de documents visuels et de témoignages vécus les tenants et les aboutissants de la dramatique Bataille de France, un des moments les plus sombres de la guerre de 1939-45. Réal.: Daniel Costelle.

Les Beaux Dimanches

Soirée au théâtre
le 4, 20 h 30

«Une femme trop honnête» de Salacrou

Les Beaux Dimanches proposent aux amateurs de comédie, le 4 avril à 20 h 30, une **Soirée au théâtre.** A l'affiche: une pièce du dramaturge français Armand Salacrou intitulée *Une femme trop honnête.*

Né à Rouen en 1899, Armand Salacrou a eu des débuts difficiles. Lugné-Poe et Charles Dullin lui ont fait confiance en montant, l'un, *Tour à terre* en 1925 et l'autre, *Patchouli* en 1930. Mais le public ne marchait pas. Ce n'est qu'en 1934 que Salacrou connaît le succès avec *Une femme libre.* Dès l'année suivante, lorsqu'il crée sur une scène parisienne *l'Inconnue d'Arras,* Armand Salacrou est enfin salué par la critique française comme l'un des créateurs les plus originaux du théâtre d'avant-guerre. De fait, on verra par la suite que son théâtre illustre tous les genres: du surréalisme à la comédie bourgeoise en passant par le pirandellisme et la pièce engagée. Parmi les plus célèbres de ses oeuvres, il faut mentionner: *Un homme comme les autres, La terre est ronde, Histoire de rire, les Fiancés du Havre, les Nuits de la colère, l'Archipel Lenoir, Dieu le savait* et *Boulevard Durand.*

Le moins qu'on puisse dire d'*Une femme trop honnête* c'est que Salacrou y aborde avec originalité et un sens poussé de la satire un sujet mille fois traité avant lui: l'infidélité ou l'éternel triangle.

Au cours de vacances à la campagne, on retrouve un couple d'âge moyen, plus l'amant de l'épouse, le père et la mère de madame, complété par la jeune maîtresse du vieux monsieur. Ajoutons à cette distribution un ami de passage dont l'honnêteté apparaît douteuse, et enfin la servante au franc-parler et à l'oeil fouineur qui ne perd pas un mot des dialogues de sourds et pas une image des scènes d'alcôve invisibles. Le mari et l'épouse s'entendent admirablement bien, en apparences. Du moins jusqu'à ce qu'il apprenne la liaison de sa femme. Le père et la mère ne parlent même plus de leur amour: il dure depuis trop longtemps. Pourtant, la mère s'indigne fort vertueusement quand elle surprend une jeune fille dans les bras de son mari et qu'elle est brusquement mise au courant des nombreuses aventures précédentes de son vieux coureur de jupons. Mais le plus drôle de tout le scénario, et c'est là que Salacrou a fait preuve d'une extraordinaire invention, c'est que Marie-Madeleine, l'héroïne de la pièce, «la femme trop honnête», trouve un moyen stupéfiant de noyer ses scrupules. Marie-Madeleine ne peut plus supporter de tromper son mari. Pourtant, elle ne peut davantage supporter l'idée de rompre avec son amant. Quel dilemme! La femme trop honnête devient, merveille du génie féminin, femme trop astucieuse, en découvrant un moyen jugé infaillible de ne plus tromper son mari tout en restant la maîtresse de son amant.

On a dit de Salacrou qu'il considérait l'oeuvre dramatique comme «une méditation sur la condition humaine» où il exprimait la souffrance et l'angoisse du vivant engagé dans une aventure dont la signification lui échappait. Dans *Une femme trop honnête,* Salacrou médite sur un des thèmes les plus exploités au théâtre depuis des siècles. Mais c'est avec une grande finesse que l'auteur d'*Une femme trop honnête* a glissé sur l'angoisse et la souffrance inhérentes à cette situation pour n'en souligner que les aspects ridicules, drolatiques, caricaturaux, pour le plus grand amusement des téléspectateurs. Qu'ils ne s'attendent pas à une sombre méditation sur la condition humaine mais bien plutôt à l'éclat de rire d'un homme d'expérience qui rigole avec nous des travers de notre société.

On verra dans *Une femme trop honnête:* Jacques Godin (Albert); Louise Marleau (Marie-Madeleine); Jean Dalmain (Georges); Janine Sutto (Guiguitte); Benoit Marleau (Roger); Benoit Girard (Jacques); Louise Turcot (Renée); Janine Mignolet (Joséphine) et Gaston Lepage (le gendarme).

Les décors sont signés Marc Hébert et les costumes Marie-Andrée Lainé. Ensemblier: Charles Dupas. Maquillages: Marika Gritté. Direction technique: Normand Blier. Mise en scène: François Cartier. Assistants à la production: Jules Lazure et Pierre-P. Girard. Script-assistante: Ginette Laroche. C'est Jean Dumas qui a réalisé cette **Soirée au théâtre** sur la scène du collège Saint-Laurent.

Fernand Côté

Jean Dalmain



Benoit Girard



Jacques Godin



Gaston Lepage



Benoit Marleau



Louise Marleau



Janine Mignolet



Janine Sutto



Louise Turcot



Documentaire

La Vie en mouvement
mercredi 7, 17 h 00

Les insectes, ces inconnus

De merveilleux documentaires, regroupés sous le titre: **la Vie en mouvement**, sont présentés à partir du mercredi 7 avril à 17 heures. Cette série de six émissions, consacrées entièrement aux insectes, est commentée par Michel Lonsdale et réalisée par Gérald Calderon.

Divers aspects de la vie des insectes sont illustrés au cours de cette série. Des flamboyants papillons aux termites du Sénégal, nous découvrons les beautés et les mystères que révèle pour nous l'oeil de la caméra. Sous différentes rubriques, nous voyageons aux quatre coins du monde, pour admirer ce chef-d'oeuvre des chefs-d'oeuvre: la nature.

La première émission, le mercredi 7 avril, traite d'une société prodigieusement organisée, structuée et surtout laborieuse: une ruche d'abeilles. Grâce aux techniques optiques les plus récentes, nous plongeons un regard révélateur chez elles... sans risque de piqûre!

La vie des abeilles est un des plus beaux exemples d'organisation. Le terme instinct nous laisse perplexes, tant leur comportement semble intelligent et prévoyant. Les espèces avoisinantes, telles les guêpes et les bourdons, sont tout aussi bien observées.

Le mercredi 14 avril, les mouches et les moustiques sont à l'étude. Fléau bien connu de nos étés, ces petites bestioles sont tout de même dignes d'intérêt. De la terrible mouche tsé-tsé au très commun cousin, nous observons leurs moeurs particulières. Leur rythme est rapide, la plupart ayant une vie bien éphémère.

Le 21 avril, nous partons au Sénégal visiter des cathédrales peu communes chez nous: les termitières. Ces véritables forteresses sont quand même menacées par les ennemis mortels des termites, les fourmis du diable. Les termitières représentent un autre merveilleux exemple de société animale bien organisée.

Le mercredi 28 avril, Gérald Calderon et son équipe nous permettent de découvrir un monde splendide de couleurs et de mouvements: les papillons. Des plus sobres aux plus excentriques, des plus rares aux plus communs, vivant de jour ou de nuit, ils constituent un ordre d'importance chez les insectes.

La lutte biologique est le sujet de **la Vie en mouvement** du mercredi 5 mai. Les notions d'utile et de nuisible sont évidemment relatives. Les insectes dits nuisibles sont pourtant nombreux: pucerons, punaises, etc. La lutte engagée contre eux doit néanmoins être soigneusement réglée, car le déséquilibre est ce qu'il y a de plus néfaste pour la nature. De jeunes chercheurs nous communiquent le résultat de leurs travaux.

Le 12 mai, dernière émission de la série, nous étudions les insectes sauteurs. Très familiers, ces insectes sont surtout reconnus pour la menace qu'ils font planer sur les récoltes. Des équipes d'entomologistes nous font partager leurs observations sur les conformations, les techniques de saut et sur les défenses de ces insectes contre leurs ennemis.

Six émissions, entièrement consacrées aux insectes, nous font découvrir un monde fantastique et qui parfois prend des aspects terrifiants. Des explications simples et précises apportent un précieux complément à l'image. **La Vie en mouvement** permet aussi de réaliser nos propres responsabilités vis-à-vis l'équilibre écologique de la nature. Ces documentaires intéresseront toute la famille.



Hors série

Les Brigades du Tigre
vendredi 9, 20 h 30

Série d'aventures sur les brigades spéciales de Clemenceau

Chacun sait maintenant que la série **Lucien Leuwen** ne prendra pas l'affiche en avril. En lieu et place, les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada peuvent voir à **Hors série**, depuis le vendredi 26 mars à 20 h 30, un policier européen intitulé **les Brigades du Tigre**.

Coproduction de l'ORTF, de Télécip, de la RTB et de la SSR, d'après un scénario de Claude Desailly qui a adapté l'oeuvre et en a signé les dialogues pour la télévision, la série **les Brigades du Tigre** met en vedette Jean-Claude Bouillon, Jean-Paul Tribout, Pierre Maguelon et François Maistre.

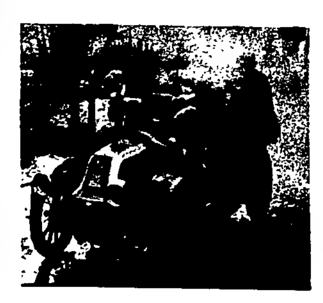
Le premier épisode de cette série, diffusé le 26 mars, s'intitulait *Ce siècle avait sept ans*. C'est ce soir-là qu'on a fait connaissance avec Valentin (Jean-Claude Bouillon) qui deviendra la vedette des **Brigades du Tigre**. En 1907, Paris et la France entière étaient submergés par une vague de criminalité sans précédent. Pour enrayer le fléau, Valentin avait fait appel au gouvernement, et Clemenceau dit le Tigre avait créé des brigades spéciales aussitôt baptisées par le peuple «brigades du Tigre».



Lors du deuxième épisode, intitulé *les Vautours* et présenté le vendredi 2 avril, le commissaire Valentin et ses hommes ont à résoudre une énigme. Nous sommes en 1909. L'aviation commence à prendre de l'essor. Hubert Latham et Louis Blériot rivalisent pour réaliser un exploit: la traversée de la Manche. Mais tour à tour les avions des deux héros sont sabotés. Valentin réussira à découvrir le pot aux roses.

Le vendredi 9 avril, on verra un troisième épisode intitulé *Nez de chien*.

L'action se situe en 1912. La liquidation de la bande à Bonnot est accueillie avec soulagement. En mai, les derniers survivants de la «bande tragique» sont sous les verrous. Pourtant, l'affaire n'est pas terminée. Un déséquilibré se disant anarchiste écrit aux brigades mobiles pour leur lancer un défi: il prétend délivrer ses amis emprisonnés. Il s'appelle Lacombe dit Nez de chien. Fanfaronnades? Peut-être. Pourtant, les attentats se succèdent. Ils visent tous des magistrats qui ont jugé les hommes de Bonnot. C'est Lacombe qui signe les attentats. Valentin réussit à dénicher une photo du bonhomme. Mais il disparaît mystérieusement chaque fois que quelqu'un le localise quelque part. Puis Valentin reçoit l'aide d'une jeune femme décidée à faire arrêter Lacombe dont elle veut se venger.



L'équipe de la 2,000e émission de **Femme d'aujourd'hui**: *le réalisateur-coordonnateur Gaston Laporte, l'animatrice Aline Desjardins, le directeur des programmes de la télévision, Jean-Claude Rinfret, et le chef du Service des émissions féminines, Michelle Lasnier.*



EN BREF

• Nous venons d'apprendre que Hugues Aufray ne sera pas à Montréal le dimanche 28 mars et qu'il sera remplacé à **Monsieur B** par l'excellent harmoniciste Claude Garden qui interprétera *la Rhapsodie roumaine* de Georges Enesco et *l'Homme-enfant* de Jimmy Tanaka. S'ajoutera aussi à l'émission, le comédien Pierre Labelle qui nous livrera un de ses monologues les plus récents.

• Radio-Canada a mis à l'affiche cette semaine de nombreux longs métrages drôles et parfois loufoques qui vous redonneront la joie de vivre et le sourire en cette fin d'hiver passablement long.

Samedi 3 avril à minuit trente: l'Amour, avec Martine Brochard et Christian Hay.

Mardi 6 avril à 14 h 30: l'Appartement du dernier étage, avec Daniella Rocca et Philippe Leroy.

Mercredi 7 avril à 14 h 30: l'Auvergnat et l'autobus, avec Fernand Raynaud.

Jeudi 8 avril à 14 h 30: Laurel et Hardy dans les As d'Oxford.

Jeudi 8 avril à minuit: Fantomas contre Scotland Yard, avec Louis de Funès, Jean Marais et Mylène Demongeot.

Vendredi 9 avril à 23 heures, une comédie policière s'intitulant: **Sept fois sept.**

SAMEDI
le 9 avril

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 SÉSAME
Théâtre de marionnettes, avec Croque-Croque le Monstre, Hubert, Ernest et Blaise.

9h30 ROQUET, BELLES OREILLES

10h00 LES ESPIÈGLES RIENT
«La Course infernale».

10h30 MONSIEUR ROSÉE
«Chauffeur récalcitrant». Claudia arrive à l'aéroport et prend un taxi, mais elle est rudement insultée par le chauffeur, car elle n'a pas d'argent.

11h00 LA COMPAGNIE DE LA MOUETTE BLEUE
Aventures de Tone Seliskar, réalisées par France Stiglis. «La Mouette bleue». Ivo hérite de son père un petit voilier. Les villageois envisagent de s'en emparer pour le vendre. Des garçons se lient d'amitié avec Ivo qui devient capitaine.

11h30 GÉNIES EN HERBE
Jeu questionnaire. D'Edmonton. Réal.: Louise Collette. Coord.: Olivier Caron.

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
«Tennis sur table». Du Howard Billing High School, à Châteauguay: tournoi-invitation de tennis sur table mettant en compétition des garçons et filles qui représentent les plus beaux espoirs du Québec. Commentateur: Claude Quenneville. Analyste: Jacques Bobet. Réal.: André Latour.

13h00 SPORTHÈQUE
«Volleyball». Compétition internationale Montréal 75 de volleyball chez les femmes (2e de 6): match opposant les équipes féminines du Canada et de la Bulgarie pour l'obtention de la médaille de bronze. Commentateur: Jean Pagé. Analyste: Johanne Fortier. Réal.: Jacques Primeau.

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
«La Maternité». Pourquoi veut-on des enfants en 1976? Comment des femmes dans différentes situations vivent-elles la maternité? Comment se vit la relation avec le médecin, l'hôpital et quels sont les premiers soins donnés aux bébés? Comment se développe le lien mère-enfant? Quelques femmes nous rendent leurs témoignages et la sociologue Colette Carisse commente ces divers aspects de la maternité vécue en 1976. Rech.: Marie-Thérèse Riberon. Anim.: Aline Desjardins. Réal.: Jean-Guy Benjamin.

15h00 TECHNO-FLASH
Digeste technologique. Lecteur: Pierre Perreault. «Papier peint». «Stylos billes». «Montage de chutes». «Moteurs d'automobiles». «Transition». «Dessins: vieilles autos». Réal.: Gérald Renaud.

15h30 CINÉMA-JEUNESSE
M. Horatio Knibles. Personne ne croit au lapin magique, invisible pour tous sauf pour Mary. Avec Leslie Roach. Réal.: Hugh Stewart.
Cirilio, verme tranquillo. L'histoire d'un petit ver ahuri par l'attitude des gens à son égard.
La Somalie. Le jeune Ismaël nous fait connaître sa vie champêtre en Somalie. Son voyage pour aller acheter un chameau lui fait découvrir une école.

17h00 BAGATELLE
Réal.: Dennis Hargrave.
Dessins animés. «Barbapapa»: «Alpinisme». «Grangallo et Petitro»: «Le Trésor d'El Kabong» et «Grangallo et le petit cheval indomptable». «Linotte et Finaud»: «Fruit défendu». «Bugs Bunny». «Les Aventures de Bulgare»: «Attraction» et «L'Ampoule orgueilleuse». «Pouf et Riquis»: «Un voleur en ville» et «Le Lutin coquin». «Les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel»: «Le Télescope».

18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Directement du Forum de Montréal, les Red Wings de Détroit visitent les Canadiens de Montréal. Commentateurs: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Analyste: Gilles Tremblay. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 L'IMAGINATION AU GALOP
«Vole dans le vent». Le vent invisible et insaisissable se révèle par les objets qu'il anime. Encre de Chine soufflée, girouettes, montgolfière et mobile.

21h00 TÉLÉJOURNAL

21h30 LISE-LIB

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA
Boulevard du Rhum. Comédie policière réalisée par Robert Enrico, avec Lino Ventura et Brigitte Bardot. Au temps de la prohibition aux États-Unis, le commandant d'un cargo de contrebande d'alcool s'éprend d'une vedette de cinéma qu'il retrouve par hasard à Cuba. Une idylle orageuse s'engage entre eux. Elle le quitte bientôt pour épouser un lord anglais (Fr.-it.-esp. 71).

DIMANCHE
le 8 avril

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 SÉSAME

9h30 LES CONTES DE LA RIVE
«Le Festival Pop» (2e de 2).

9h45 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnages animés en papier. Textes: Henriette Major. Auteur et manipulateur: Claude Lafortune. Voix de Jacques Thisdale, Yolande Michot et Armand Labelle. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique et synthétiseur: Mario Bruneau. Conseiller: Jean-Guy Dubuc. Réal.: Gérard Chapdelaine. Thème: «La Dernière Cène et l'agonie».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse Maria-Goretti. Célébrant: l'abbé Charles-Omer Chevalier. Animateur: Claude Julien. Réal.: Simon Richer.

11h00 SONS ET IMAGES

11h30 UNIVERS DES SPORTS

13h30 L'HEURE DES QUILLES



Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Commentateurs: **Yvon Blais** et **Jean Bernard**. Réal.: Jacques Viau.

14h30 LE FRANCOPHONISSIME
Jeu questionnaire sur la langue française. Avec la participation des pays de la Communauté des Télévisions francophones: Mmes Paule Herreman (Belgique), Jacqueline Alexandre (France) et Christine Delaroche (Luxembourg); MM. Michel Deneriaz (Suisse), Jean Valton (Monte-Carlo) et Ambroise Lafortune (Canada). Anim.: Georges de Caunes. Juge: Jacques Capelovici.

15h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: film sur la forêt en Colombie-Britannique. Chronique horticole: la culture des caladiums avec Denise Ouellet. Commentaires sur l'actualité agricole: le Congrès des pêcheurs unis. Le recyclage des fumiers en France et au Québec. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: André Desbiens, Claire Villemaire et Jean-Guy Landry.

16h00 D'HIER A DEMAIN
«Les Primitifs: les Kalashs, peuple infidèle». Documentaire réalisé par Daniel Bertolino. Us et coutumes du peuple Kalash vivant à 8,000 pieds d'altitude et dont l'arbre généologique remonterait à Alexandre le Grand. Fêtes de la moisson; mariage d'un couple Kalash (Can. 72).

17h00 SECOND REGARD



Magazine d'information religieuse. Reportage sur «Les Cursillos», groupement laïque de réflexion chrétienne, pour hommes et femmes, très populaire au Québec. Animatrice: **Madeleine Poulin**. Réal.: Alain Grothé.

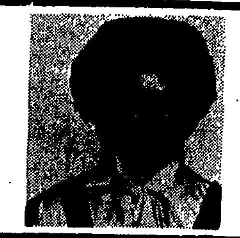
18h00 LA QUESTION
Entrevue avec une personnalité de la scène politique. Animateurs (en alternance): Claude Beauchamp, Charles David et Florian Sauvageau. Réal.: Lise Distexhe.

18h30 TÉLÉJOURNAL

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Parti libéral.

19h00 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. Avec Vincent Bilodeau, Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt, Louise Rinfret, Louise Laparé, Michel Forget et Jacques Thisdale. «Her-



FRANCO - BONNYVILLE

Thérèse Dallaire
Bonnyville
Tél :826-5275

NOUVELLES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE

Vendredi le 19 mars dernier, nos jeunes se sont rendus à Edmonton par autobus pour visiter la *Northern Alberta Institute of Technology*. Ils sont revenus en disant que la journée avait été très intéressante.

Le même jour, les Anti-Coquilles se rendaient à Edmonton pour le rallye de Francophonie-Jeunesse: tous sont revenus enchantés.

Auparavant, le 18, la Cité étudiante avait organisé une vente de pâtisseries à l'école.

Enfin, le 31 mars prochain, l'hypnotiste "Byron" sera à l'école. Bienvenue à tous!



SPORTS



Voici les "Roadrunners" de notre école. En haut, de g. à d.: Randy Babye (manager), David Young, Gordon Musselman, Tony Gladue, Daniel Ouellette, Ron Rusnak, Vernon Moe, Doug Senecal (aide aux statistiques), et Ernie Isley (entraîneur). En bas: Richard Huppie, Eric Gladue, Terry Gladue (capitaine de l'équipe) et Eric Mawer.

LES PEE-WEE REMPORTENT LEUR DEUXIÈME TOURNOI



Les "DEMONS" de Bonnyville de la Catégorie Pee-Wee, ont gagné le tournoi qui s'est joué récemment à Elk Point.

SUR LA PHOTO:

(Rangée arrière) - Trevor Kennedy, Bruce Kennedy (entraîneur), Bernard Wanat, Tim Martin, Ross Peterson (entraîneur), Bill Ronaldson, Ray Désilets. (Rangée du milieu) - Marc Dallaire, Rodney John, John Campbell, Ernie Peterson, Lloyd Wagner. (Première rangée) - Jo-Guy Demers, Dale Pszyk, Danny Marcotte (gardien de but), Keith Campbell, David Kossowan, et assise avec le trophée, la *"stick girl"*, Kim Kennedy.

L'ACTIVITÉ CRÉATRICE ET LES ENFANTS



Mme Michel Beaudoin



Mme Marie-Claire Champagne et Solange Lajoie

LE CLUB DES HIRONDELLES

de Bonnyville invitent bien cordialement TOUS ET CHACUN à leur prochaine **partie de cartes** qui aura lieu vendredi le 2 avril au **Centre Culturel à 8h.00.** Le groupe organisateur pour cette prochaine soirée est: M. et Mme Roger Gamache, M. et Mme Jacques Lord et M. et Mme André Croteau.

(Venez une fois et vous êtes une "Hirondelle").

Le scoutisme à Bonnyville



Première rencontre du comité d'administration du scoutisme à Bonnyville. En arrière plan, de g. à d.: Arthur Dumont, Martin Ducharme, Madeleine Dumont, René Champagne, Guérin Ouellette, Bernard Brosseau. En premier plan: Armand Laing, Thérèse Dallaire et Gaétane Gignac. N'apparaissent pas sur la photo, mais étaient présents à l'assemblée: M. l'abbé Fernand Croteau, Jean-Claude Lajoie et Denis Ducharme.

SOIRÉE SPECTACLE

Au Centre culturel de l'A.C.F.A.
mercredi le 7 AVRIL à 8h30 p.m.

RAYMOND BREAU
Poète, compositeur et chansonnier acadien. Chante l'amour, le temps qui passe et l'engagement...

LEO-PAUL GUENETTE
artiste albertain

Admission : $3.00 par personne
Billets en vente au Centre culturel - Tél : 826-5275




COUP D'ŒIL SUR LE SPORT

Les gens des divers médias qui ont visité les installations olympiques ces jours derniers, ont été absolument emballés par les immenses progrès qui ont été réalisés par les ouvriers des Chantiers Olympiques. L'emplacement sportif où se dérouleront les concours de natation connait une incroyable activité, et les experts des Fédérations Sportives Internationales sont absolument émerveillés par les méthodes de travail des ouvriers québécois. Parmi les spécialistes qui ont assisté aux travaux réalisés à Tokyo, lors des Jeux Olympiques dans la capitale du Japon, il y a quelques années, et qui assistaient à l'opération montréalaise, ces gens affirment que les ouvriers canadiens complètent dans une courte période d'un seul mois, ce que les ouvriers de Tokyo ont pris plus de trois mois pour compléter.

••

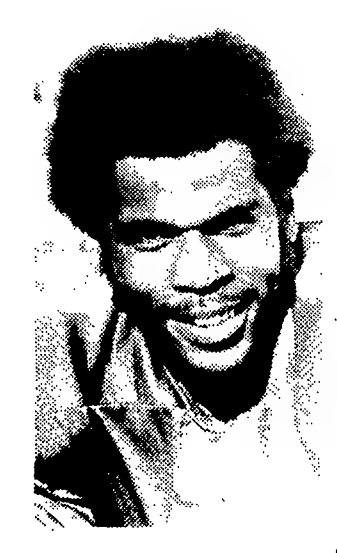


Réjean Houle l'ancien joueur des Canadiens, qui joue avec les Nordiques de Québec, vient de compter son 40 ième but avec l'équipe de la Vieille Capitale, dans la joute contre les Toros de Toronto. Il va sans dire que les deux anciens de l'équipe du Tricolore, font parler d'eux dans les milieux, du hockey avec Houle et Tardif, les Nordiques connaissent d'excellents succès et ils sont assurés de participer aux prochaines éliminatoires.

••

Depuis la décision du Ministre Warren Allmand, pour obliger tous les détenteurs d'armes à feu, de s'enregistrer et d'obtenir des permis pour chaque arme à feu, une véritable filibustre a été mis en branle par les amateurs de la chasse. De partout, au Canada, l'on s'empresse d'écrire et de tenter de soulever la population pour empêcher une telle situation. Des petitions et de toutes autres formes de protêts sont mis en oeuvre, pour empêcher une telle décision. Dans l'ensemble, l'on ne peut véritablement blâmer les chasseurs; mais il faut reconnaitre que ce ne sont pas ces gens qui abusent d'une telle situation. Ce projet de loi tentait d'éliminer plutôt les abus, par les gens de la pègre, et cette loi nouvelle ne fera que nuire inutilement. Pour les mécréants, et les pègrats, il n'est pas difficile de se procurer des armes, ils les volent:, et les obtiennent sur le marché noir; mais c'est aux meurtriers qu'il faut s'en prendre, et non aux chasseurs, M. Allmand.

••



Chez les Alouettes, alors que les gens se préparent à débuter leur saison au célèbre Autostade, mais en pensant à leur déménagement au Stadium Olympique, pour la joute du 5 septembre contre les Argos de Toronto, on hésite encore à choisir l'alignement officiel. Il semble que Jimmy Jones a d'excellentes chances d'être échangé, à un autre club de la Ligue Canadienne. Pour Marv Levy le problème sera maintenant de dénicher un excellent instructeur pour remplacer Rod Rust, son adjoint, maintenant rendu avec la Ligue Nationale.

••

Dans le domaine du hockey, le très célèbre Bobby Orr, qui n'a joué que 10 parties au cours de la saison actuelle ne semble pas prêt à retourner sur la glace, dans l'uniforme des Bruins de Boston. Malgré tous les efforts de son agent d'affaires, les autres clubs de la Ligue ne semblent pas tellement pressés de faire affaire avec l'enfant terrible des Bruins. Les conditions financières surtout exigées par Orr effraient les adversaires qui se verraient pris à payer plusieurs millions de dollars, alors qu'il est loin d'être certain que Bobby Orr pourrait jouer. Il ne serait pas surprenant que Orr ne revienne pas au jeu, après cette saison.

••

Enfin la question du baseball a été réglée, dans l'intérêt des amateurs comme l'a si bien dit le Commissaire Bowie Kuhn, ces jours derniers. Les camps d'entrainement sont maintenant en opération, avec un retard d'environ deux semaines, et la majorité des équipes ont dû canceller la moitié de leurs joutes d'exhibition. En Floride, l'on a perdu des sommes considérables, mais la saison débutera quand même le 8 avril prochain, alors qu'on jouera des "joutes d'exhibition" officielles. Les lanceurs n'auront environ que trois semaines d'entrainement et l'on peut s'attendre à voir chaque club utiliser 3,4 et 5 lanceurs par partie.

••



Hitler avait raison, en 1941 quand il disait que pour réussir à triompher des alliés, il fallait créer des divisions entre eux. Et dans le sport à Montréal, alors qu'un club comme le Tricolore, grâce à une équipe exceptionnelle, domine la ligue, que font les journalistes locaux? Ils s'acharnent à créer des embêtements, à tenter de semer la discorde alors que l'équipe approche des Séries Eliminatoires. Les uns tentent de soulever des difficultés entre Scotty Bowman et Pierre Bouchard, et les autres, entre Mario Tremblay et l'instructeur de l'équipe. Pierre Foglia, du journal La Presse, en particulier mérite le titre que l'on donnait récemment dans un film (Adieu Poulet) de Lino Ventura, alors que l'on appelait certains "papparazzi" des "Fouille-Merdes".

••

Malgré ces déclarations à l'effet qu'il ne se présenterait pas au club qui avait accepté de le prendre dans ses rangs, Ed Van Impe, joueur des Flyers de Philadelphie qui vient d'être échangé aux Pingouins, a fini par accepter les conditions des Pittsburghois. On prétend que les Flyers sauveront près d'un demi-million de dollars, et qu'Ed Van Impe en coûtera moins de $150,000.00 par saison, à son nouveau club; il s'est d'ailleurs rapporté quelques jours après l'échange, et il a fort bien joué contre les Canadiens dans la joute gagnée par le Tricolore, par 5-4.

MORINVILLE - LEGAL

JE VOUDRAIS ME PRÉSENTER

... aux citoyens de Morinville. Je suis votre nouvelle rédactrice et je m'appelle Line Aquin. Depuis que Mme Cécile McRae a fini son contrat avec le FRANCO, le 15 mars, je l'ai remplacée pour un terme indéfini. J'espère que je pourrai faire un aussi bon travail que Mme McRae.

Je voudrais à ce moment inviter les citoyens de Morinville à m'offrir leurs opinions s'ils le veulent. Si par hasard, vous avez quelques nouvelles que vous voudriez publier (annonces, remerciements, activités, etc.) s'il vous plait, tenez-moi au courant et je vais les inclure dans la page de Morinville. Vous pouvez me rejoindre chez moi le soir après six heures, en composant le numéro 939-4165. Merci.



Sandy Rennie des "Eskimos", au gymnase de l'école G.P. Vanier

Les "Eskimos" ont eu chaud

Le 24 mars, les Edmonton Eskimos jouaient une joute de ballon-panier contre l'équipe de Morinville. Ils gagnaient 126 à 44. Ici on voit Sandy Rennie des Eskimos au gymnase de l'école G.P. Vanier, après la joute.

Qu'est-il arrivé à FONZIE?

Vous rappellez-vous des jours ou les garçons graissaient leur cheveux avec du Brylcream et les filles portaient des "pony tails", et on dansait le twist au tempo d'Elvis Presley?

Bien, les élèves de l'école G.P. Vanier ont revécu cette époque le 18 mars, en célébrant la fête annuelle de *"Greaser Day"*. Les jeunes étaient habillés en blue jeans roulés aux chevilles et portaient des socquettes. Plusieurs filles avaient des jupes plissées et des pullovers bien ajustés. Les garçons portaient des chemises blanches, des cravates bien étroites et des souliers pointus.

Pour vraiment recréer l'atmosphère des années '50, tout le monde dansait à la musique du groupe "Teen Angel and the Rockin' Rebels." Ce groupe formidable jouait seulement des chansons des années 50-60. Vous souvenez-vous de "Peppermint Twist" et "Blue Suede Shoes"?

La journée a été un grand succès et je crois que les jeunes se sont bien amusés. Je crois aussi que les parents d'aujourd'hui auraient joui d'être capables de revivre leur jeunesse.

Vos bonnets de Pâques: ça va?

Beaucoup de gens se sont rendus au Club Rendez-vous pour célébrer la St-Patrice. Tous se sont bien amusés en jouant au Whist ou au Bingo. Le premier prix de Whist a été gagné par Mme R. Martel et G. Pelletier, alors que le prix de consolation est allé à Mme Violette Frider et Oswald Chevalier. Par ailleurs, les gagnants au Bingo ont été Mme Harper, Mme M. Vandaele, Mme B. Ouellette, Mme R. Martel, Mme J. Champagne et Mme H. Houle. C'est Mme L. Billo qui a été l'heureuse gagnante du prix d'entrée.

Nous espérons que toutes les dames sont occupées à confectionner leurs bonnets de Pâques. Notre parade de Pâques aura lieu le 9 avril prochain à 8h. p.m. à la salle du Club Rendez-vous. Les bonnets seront jugés sous trois catégories:
1) le plus original; 2) le plus joli; 3) le plus comique. Un prix de $5.00 sera remis pour le gagnant de chaque catégorie.

Après la parade de Pâques, il y aura des parties de cartes et un goûter sera servi. Nous espérons avoir beaucoup de participants à la parade.

LEGAL EN BREF

Nous sommes numéro deux!

Les Voyageurs de Legal (Juvéniles), grâce à leur travail ardu pendant la saison régulière et lors des éliminatoires, se sont rendus aux provinciales à Ardrossan durant la fin de semaine des 20 et 21 mars,

Le samedi matin, les Voyageurs commencèrent mal en essuyant une défaite au compte de 9 à 2 contre Standard. Mais l'après-midi, ils se sont "plantés" et ont battu Vulcan par un pointage de 7 à 6.

Pour leur troisième match, le dimanche avant-midi, nos voyageurs étaient encore forts, et ont eu raison de Sylvan Lake par un compte de 7 à 5. Mais le soir, la fatigue s'étant emparée des joueurs, Ardrossan a battu Legal par 7 à 4, remportant ainsi le championnat de la province.

Nos Voyageurs ont néanmoins rapporté à Legal le trophée de la deuxième meilleure équipe de l'Alberta. C'est un grand honneur que nos jeunes joueurs méritent bien, et nous en sommes très fiers.

Après toute cette excitation, il fallut que les Voyageurs reviennent achever leur série de semi-finales pour leur ligue, contre Fort McMurray. Ce troisième et dernier match a eu lieu à Athabasca mardi le 23 mars.

Malgré la rudesse de ce match, Legal a écrasé Fort McMurray par un pointage de 8 à 5. Les grands compteurs pour les Voyageurs furent Rudy Chalifoux et Richard St-Martin, avec deux buts chacun; et Roger Brisson, John Yeske, Bernie (Bunk) Fizer et Denis Brisson avec un but chacun.

Grâce à cette victoire, Legal est maintenant rendu aux finales de la ligue et doit rencontrer un autre grand rival: Redwater. Alors bonne chance à nos Voyageurs!

Requiem à ELOI PROUX

M. Eloi Proulx, un fermier de Legal, est décédé subitement le 4 mars dernier à l'âge de 53 ans.

Précédé dans la tombe par son père, Roméo, en 1946, il laisse dans le deuil sa femme Céline, une fille Mme Duane (Cécile) Montpetit d'Edmonton, et six fils: Claude, Ronald, Normand, Daniel, Alain et Robert, tous de Legal. . Il laisse également un frère, Louis de Morinville, et une soeur Mme Lucien (Irène) Longpré de St-Albert.

Né à Legal le 5 avril 1922, Eloi reçut son éducation à Montréal et a ensuite rejoint son père sur la ferme à Legal. En octobre 1951, il prit en mariage Céline Bourassa de Radville, Saskatchewan, et le jeune couple prit charge de la ferme dont ils se sont occupés jusqu'à maintenant.

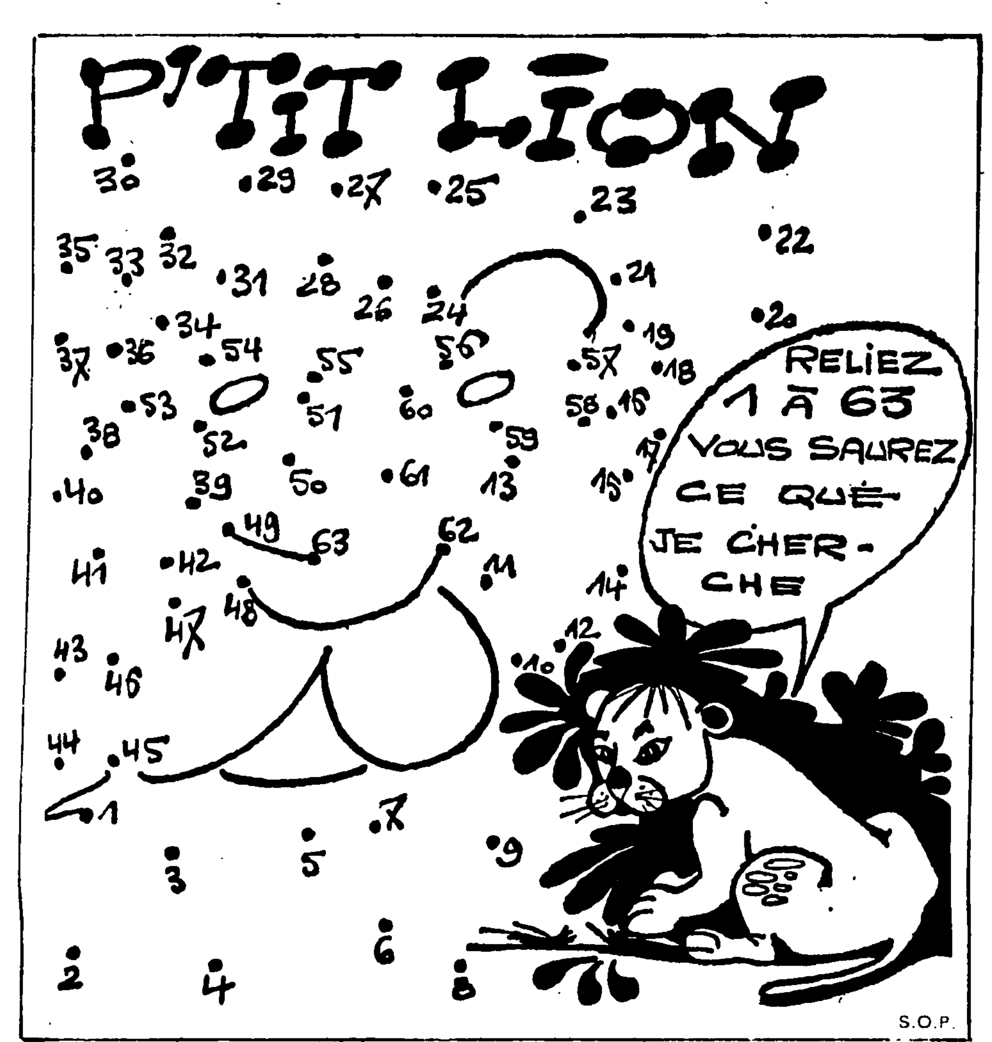
M. Proulx restera longtemps dans notre mémoire comme un membre fidèle de notre église, et un homme dédié à sa famille et à la communauté. Il a toujours été bien actif dans les sports: comme jeune homme, il était un bon joueur de hockey et il fit du curling pendant plusieurs saisons.

Les funérailles eurent lieu le 8 mars en l'église St-Emile. C'est l'abbé Rolland Bissonnette qui a présidé la cérémonie. L'enterrement suivit au cimetière de Legal. Les porteurs étaient Léo de Champlain, Rock Proulx, Donald Riopel, Richard Proulx, Réal Bourassa et Gérald Longpré.

Le grand nombre de personnes qui étaient présentes aux prières et aux funérailles, toutes les messes offertes, les bouquets de fleurs et les condoléances offerts à la famille ne sont qu'un petit indice du respect et de l'amour que M. Proulx inspirait à tous ceux qui le connaissaient.

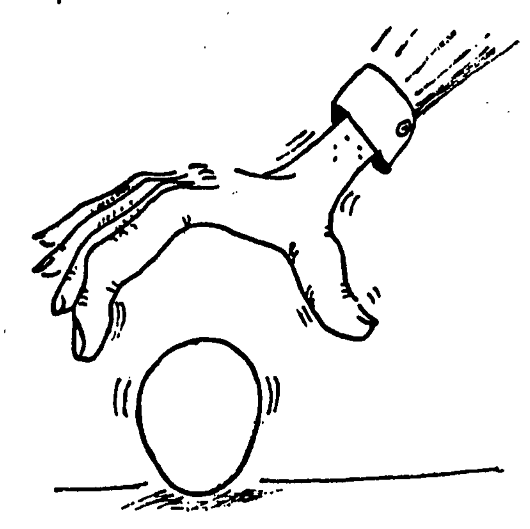
La famille apprécie toutes les gentillesses qui lui ont été manifestées par les parents et amis à l'occasion de cette lourde perte.

Têtes de Cacahuète



L'oeuf debout

Dites à vos amis que vous pouvez faire tenir un oeuf debout sur sa pointe.



Votre secret: secouez-le bien fort, pour que le jaune de l'oeuf crève à l'intérieur. Posez ensuite l'oeuf sur sa pointe. Il oscillera, mais restera debout sans tomber.

LE DÉTAIL

DE QUEL CHEVAL EST TIRÉ CE DÉTAIL?

① ② ③ ④

S.O.P.

SOLUTION : LE DÉTAIL: Dessus des talons arrières du no. 3.

LE TRICYCLE

On pédale,
on se prend les pieds,
on freine,
on tombe et on pleure,
on se relève et on ne pleure plus.
On met un petit carton dans les rayons
pour faire comme une moto,
et on est champion de vitesse, vroum.......

NOUVEAUX MEMBRES:

168. Carole LAVOIE (St-Isidore)
169. Bertrand BOULET (Falher)
170. Pierre BOULET (Falher)
171. Darrell SYMBALUK (St-Albert)
172. Clément LAVOIE (St-Isidore)
173. Lori Lee TURCOTTE (Falher)

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon :

Club Têtes de cacahuète
Oncle Tom
10020-109e rue
Edmonton, Alta
T5J 1M4

Nom: ....

Adresse : ....

Ville : ....

Code postal : ....

Age : .... Classe : ....



FRANCO - CALGARY

M. Jean-Marc Bouchard
205-600 -1e rue N.E.
Calgary, Alberta
Tél : 262-2825

L'AVENTURE

poésie de l'erreur dans l'action"

Jeudi dernier, nous avons eu le plaisir d'assister à une conférence sur l'aventure, donnée par M. Marc Blancpain, au Collège Mont-Royal, grâce à l'initiative de l'Alliance Française de Calgary.

M. Blancpain fut journaliste pour le "Parisien Libéré" pendant de nombreuses années. Il a aussi écrit une dizaine de romans.

Tout au long de cette conférence, il nous a raconté des histoires invraisemblables et amusantes d'aventuriers.

Vers la fin de son discours, M. Blancpain nous a donné sa définition de l'aventure et des aventuriers. "L'aventure, dit-il, c'est le contraire de l'entreprise. L'aventure, c'est la poésie de l'erreur dans l'action. Une poésie, continue-t-il, mais pas toujours, puisque vous êtes condamnés à l'erreur; mais une poésie qui fait que certains hommes parfois, sont un peu plus que des hommes; c'est-à-dire des aventuriers, c'est-à-dire des héros".

Madame Peggy Brydon, professeur de langue au Mt. Royal, nous



a donné ses impressions sur la conférence et sur M. Blancpain: "C'était des aventures basées sur des faits historiques avec, à la base, une idée philosophique. Il a dit, par exemple - l'homme ne se comprend jamais, il se surprend... C'est bien vrai, de dire Mme Brydon, la littérature, c'est se surprendre sur les faits véritables. Je dois admettre que cela m'a bien frappée".

"Le plus important, continue-t-elle, c'est de rencontrer des gens qui soient humains et généreux; M. Blancpain l'est tout à fait; et il nous l'a fait comprendre".

M. Bernard Tiger, un des organisateurs de l'Alliance Française, a bien aimé le ton de la conférence. Il a dit: "Je pense qu'effectivement, malgré les inquiétudes que nous avions eues au début, même de la part de M. Blancpain qui nous avait dit que nous avions choisi un sujet ennuyeux et futile, l'auditoire a semblé ne pas être d'accord avec cette définition du sujet, et la conférence a reçu un accueil très chaleureux".

Je pense que pour l'Alliance française cela a été une réussite, puisque nous venons de redémarrer les activités depuis seulement un an et demi.

La conférence a été suivie d'une réception, ce qui a permis aux membres de l'Alliance française de rencontrer M. Blancpain et différentes personalités présentes qui représentaient la langue et la culture françaises de l'université et de plusieurs autres départements de l'éducation de Calgary.

Bientôt en spectacle

le chanteur RAYMOND BREAU et Léo-Paul Guénette

✱ **le 3 avril à Calgary** à l'Alberta Vocational Centre - 332 - 6ième avenue S.E., Calgary. à 8hoo
Billets: *$3.00 pour adultes - $2.00 pour les membres - $1.50 pour les étudiants*
On peut se les procurer à la S.F.C.C., au 262-5366

✱ **le 5 avril à Falher** à l'école Routhier de Falher à 8hoo
Pour tout renseignement, adressez-vous à Mme Adrienne Mackell au 323-4487

✱ **le 7 avril à Bonnyville** au Centre Culturel de l'A.C.F.A. de Bonnyville à 8h30
Billets: *$3.00* en vente au Centre Culturel (826-5275)

OPINIONS LIBRES

(suite de la page 5)

vingtième siècle, cela fait énormément peur, et non seulement aux laïcs.

Non, Madame Sauveur, je suis certaine que les Soeurs ne veulent pas être des poupées ni des mannequins, pas plus qu'auparavant elles voulaient être des statues voilées. Elles sont des êtres humains et peuvent, par conséquent, souffrir si on semble se moquer d'elles... Nos religieuses actives et missionnaires ne sont plus renfermées dans leur couvent parce qu'elles croient à l'Evangile et aux Paroles du Seigneur: "Allez par les sentiers... et les ruelles... Appellez les gens au Salut, et vivez votre foi."

Maintenant, si vous me le permettez, Madame, je vais vous faire part de ce que j'ai appris à propos de perruques et de manteaux de fourrure. On peut laisser les voiles de côté car ça me fait un peu peur, surtout les voiles noirs. Saviez-vous que les voiles noirs étaient "à la mode" en Europe au 17ième et 18ième siècle? Les religieuses de ces temps-là portaient le voile simplement parce que c'était la coutume pour les non-mariées et surtout pour les veuves qui ne voulaient pas se remarier. Je ne veux pas vous laisser sous l'impression que je ne crois pas aux Mystères mais je me méfie de la magie et des superstitions qui parfois aveuglent notre foi. Il faut donc savoir distinguer entre l'essentiel et ce qui ne l'est pas. Ce qui vous semble une "sécularisation" n'est qu'une étape douloureuse dans une évolution qui se passe au sein même de l'Eglise. C'est tout à fait normal. L'Esprit de Dieu s'y connaît mieux que nous, alors passons outre.

Plusieurs dames, même des messieurs, portent des perruques (ou toupets) pour raison de santé ou causes physiques qui amènent la perte de cheveux. Je soupçonne que certaines religieuses seraient sujettes à ce problème-là, car porter le voile et d'autres linges serrés autour de la tête pendant quelques mois ou années peut devenir malsain pour certaines personnes. Vous parlez de pauvreté, Madame? Il se peut que d'autres religieuses portent des perruques précisément afin d'entretenir leurs cheveux elles-mêmes sans avoir à payer une coiffeuse chaque semaine. Quant aux manteaux de fourrure, ne vous en faites pas. Celles qui en portent les ont probablement reçus de leurs soeurs ou belles-soeurs qui voulaient une excuse pour en acheter un autre ou bien c'est un de ces manteaux "fake fur" de $35 qui passerait bien pour une valeur de $350. Et puis, à St-Paul, il fait froid l'hiver?

Je regrette de ne pas être tout à fait d'accord avec vous, Madame Sauveur, et j'ai même l'audace de vous suggérer une solution qui enlèverait votre "peur". Pourquoi ne pas aller visiter un couvent

(suite page 23)

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 24 mars 1976.

PREMIERE PARTIE

EDMONTON (ALBERTA)

LE 6 MAI 1976, 9h.30

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 6 mai 1976 à la Plaza Edmonton, 10135-100ième rue, Edmonton (Alberta) afin d'étudier ce qui suit:

CHQT BROADCASTING LIMITED, 10154, 103ième RUE, EDMONTON (ALBERTA).

Edmonton (Alberta) -750476400

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CHQT Edmonton (Alberta) qui expire le 30 septembre 1976.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

10154, 103ième rue, Edmonton, Alberta

ALBERTA EDUCATIONAL COMMUNICATIONS CORPORATION, SUITE 400, 11010, 142ième RUE, EDMONTON (ALBERTA). T5N 2R1.

Edmonton (Alberta) -750528200

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CKUA Edmonton (Alberta) qui expire le 30 septembre 1976.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

Suite 400, 11010, 142ième rue, Edmonton (Alberta)

ALBERTA EDUCATIONAL COMMUNICATIONS CORPORATION, CENTRAL SERVICES, SUITE 400, BARNETT HOUSE, 11010, 142ième RUE, EDMONDON (ALBERTA). T5N 2R1.

Edmonton (Alberta) -751249400

Demande présentée en vue de renouveler les licences de radiodiffusion de CKUA-FM Edmonton, CKUA-FM-1 Calgary et CKUA-FM-2 Lethbridge (Alberta) qui expirent le 30 septembre 1976.

Endroits où l'on peut examiner la demande:

5ième étage, 10526, avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 1Z7

Access TV South, 1611 nord-ouest, 29ième rue, Calgary, (Alberta).

Département de l'expansion commerciale et des relations publiques, Hôtel de ville, Ville de Lethbridge (Alberta)

EDMONTON BROADCASTING CO. LTD., 10230, 108ième RUE, EDMONTON, (ALBERTA) T5J 2X3.

Edmonton (Alberta) -751248600

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CJCA-FM Edmonton (Alberta) qui expire le 30 septembre 1976.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

10230, 108e rue, Edmonton (Alberta)

SUNWAPTA BROADCASTING LIMITED, C.P. 5030, STATION "E", 18520, CHEMIN STONY PLAIN, EDMONTON (ALBERTA) T5P 4C2

Edmonton (Alberta) -751264300

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CFRN-FM Edmonton (Alberta) qui expire le 30 septembre 1976.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

18520, chemin Stony Plain, Edmonton (Alberta)

DAVID RUSKIN, REPRESENTANT UNE COMPAGNIE DEVANT ETRE CONSTITUEE, 35, AVENUE CANYON, APP. 808, DOWNSVIEW (ONTARIO). M3H 4Y2

Edmonton (Alberta) -751259300

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de radio MF de langue anglaise à Edmonton (Alberta) et de diffuser des émissions de communications secondaires comme suit:

Données techniques: Fréquence: 105.9 MHz; Puissance apparente rayonnée: 64,000 watts

Endroit où l'on peut examiner la demande:

D.W. McMullen, Coopers & Lybrand, 1000 Chancery Hall, Edmonton (Alberta) T5J 2C3.

CAPITAL CABLE TV LTD., 7024 - 101ième AVENUE, EDMONTON (ALBERTA). T6A 0H7.

Edmonton (Alberta) et la région -751614900 - 751162900 - 750768400

Demandes présentées en vue de modifier la licence de radiodiffusion de télévision par câble qui couvre un secteur de Edmonton et la région, St-Albert, Sherwood Park, Fort Saskatchewan, Spruce Grove et Leduc (Alberta) comme suit:

Tarifs:

	Frais d'installation	Tarif mensuel
Actuel	$25.00	$6.75
Projeté	$25.00	$7.00
Ajouter un convertisseur	$20.00	$3.50

Les convertisseurs peuvent être loués du titulaire de licence pour les frais mentionnées ci-haut; toutefois, il n'y aura aucun frais pour les convertisseurs possédés et installés par les abonnés.

Aucun service additionnel ne sera disponible en ajoutant des convertisseurs, toutefois, les abonnés pourront se prévaloir de convertisseurs pour réduire le brouillage dû à la proximité de l'emplacement des émetteurs de télévision d'Edmonton et de la zone de service de l'entreprise de télévision par câble.

Service aux canaux 2 à 13:

- ajouter la distribution de canaux de programmation spéciale (diffusion automatisée des nouvelles et du marché des actions au canal 13 quand les émissions éducatives ne sont pas ondes) et des canaux de programmation spéciale (service de musique);

- ajouter la réception et la distribution de KHQ-TV Spokane (Washington);

- changer la distribution d'émissions communautaires à St-Albert du canal 11 au canal 5.

Service MF

- ajouter la réception et la distribution de CBR-FM Calgary (Alberta); BBC London (Angleterre) et de la Voice of America;

- ajouter la distribution de canaux de programmation spéciale (service de musique).

Endroits où l'on peut examiner les demandes:

Capital Cable TV Ltd., 7024 - 101ième Avenue, Edmonton (Alberta)

Hôtel de Ville, 410 rue King, Spruce Grove (Alberta)

Hôtel de ville, Avenue Churchill et chemin Grandin, St-Albert (Alberta)

Hôtel de ville, 10005 - 102ième rue, Fort Saskatchewan (Alberta)

Hôtel de ville, 5105 - 50ième Avenue, Leduc (Alberta)

QCTV LTD., 10538-114ième RUE, EDMONTON (ALBERTA).

Edmonton (Alberta) - 751612300 - 751314600 - 751307000

Demandes présentées en vue de modifier la licence de radiodiffusion de télévision par câble qui couvre un secteur d'Edmonton, (Alberta) comme suit:

Tarifs:

	Frais d'installation	Tarif mensuel
Actuel	$25.00	$6.75
Projeté	$25.00	$7.00

Service aux canaux 2 à 13

- ajouter la distribution d'un canal de programmation spéciale ("Le marché des actions" automatisé) au canal 13 quand les émissions éducatives ne sont pas en ondes;

- ajouter la réception et la distribution de KHQ-TV Spokane (Washington);

- effectuer des conversions de canaux.

Service MF:

- ajouter la réception et la distribution de CBR-TV Calgary (Alberta); - effectuer des conversions de canaux.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

10538 - 114ième Rue, Edmonton (Alberta)

RENSEIGNEMENTS A PROPOS DES DEMANDES

Droit d'intervention: En vertu des règles de procédure du Conseil concernant les audiences publiques, quiconque s'intéresse à une demande peut déposer une intervention écrite auprès du Conseil afin d'appuyer une demande, de s'y opposer ou de suggérer qu'elle soit modifiée. D'autre part, quiconque le désire peut déposer une plainte ou autre auprès du Conseil concernant des questions de radiodiffusion qui seront étudiées lors de l'audience publique.

De telles interventions ou représentations devront comprendre le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne soumettant le document et devront être expédiées au bureau du soussigné, Conseil de la Radio-Télévision canadienne, 100, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K1A 0N2.

Toutes les interventions et représentations concernant des questions qui seront étudiées lors de l'audience publique devront être déposées aux bureaux du Conseil au plus tard le 21 avril 1976. D'autre part, toutes les interventions et représentations concernant toute demande d'un requérant figurant dans cet avis devront être signifiées au requérant intéressé directement ou par lettre recommandée au plus tard le 21 avril 1976.

Il faudra joindre à la copie adressée au CRTC le récépissé de la poste, le reçu du messager ou autre preuve attestant que le requérant a bien reçu sa copie.

Bien qu'il n'y ait pas de forme particulière à suivre dans les interventions, les règles de procédure du Conseil exigent que les interventions fassent état des intérêts de l'intervenant et comprennent un exposé clair et succint des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou suggère de la modifier.

Examen des documents: Quiconque le désire peut examiner les demandes soit au siège du CRTC, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa (Ontario) soit à l'endroit indiqué dans le présent avis.

Procédure (audience): Les règles de procédure du CRTC qui stipulent les droits et les obligations des partis intéressés sont disponibles à Information Canada.

Renseignements: Pour obtenir de plus amples renseignements à propos des demandes qui seront étudiées au cours de l'audience, prière de communiquer avec le CRTC par courrier ou en téléphonant aux numéros (613) 996-2294 ou 995-6957.

Guy Lefebvre
Le directeur général
Gestion des politiques de licences

Avis public du CRTC 1976-27



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

Avis Public

Ottawa, le 24 mars 1976

SERVICES AUDIO MF A CIRCUIT FERME SUR LA TELEVISION PAR CABLE

Le Règlement et la politique du Conseil sur la télévision par câble publiés respectivement le 26 novembre 1975 et le 16 décembre 1975 exigent, pour les raisons qui y sont mentionnées, que la distribution, par les titulaires de licence d'entreprises de télévision par câble, de services audio en circuit fermé qui ne détiennent pas d'autorisation du Conseil cesse. Le Conseil comprend que cette politique touche de nombreux services audio en circuit fermé comportant des émissions multiculturelles et étudiantes qui sont distribuées depuis quelque temps par des entreprises de télévision par câble, mais il croit que des alternatives acceptables pourraient et devraient être élaborées.

Après une étude plus approfondie de ces problèmes, le Conseil en est venu à la conclusion qu'un certain laps de temps est nécessaire pour permettre l'élaboration ordonnée d'autres solutions qui refléteront les principes énoncés dans la politique et le Règlement. Par conséquent, le Conseil a décidé de prolonger jusqu'au 1er mars 1977 la période qui permettra aux titulaires de se conformer aux exigences relatives à la distribution des services audio en circuit fermé actuels. A partir de cette date, de tels services distribués par les titulaires de licence de systèmes de télévision par câble devront être offerts par des personnes titulaires de licence du Conseil.

En étudiant l'élaboration d'alternatives acceptables, le Conseil est prêt à considérer un nouveau concept et invite ainsi les titulaires de licence de télévision par câble à présenter une demande en vue d'établir un canal MF audio communautaire semblable au canal vidéo communautaire qui est exigé par le Règlement et la politique et qui permettrait d'offrir un choix de services audio aux communautés desservies. La programmation offerte à ce canal audio devrait refléter la diversité culturelle et linguistique de la population desservie par les titulaires de licence. En général, une telle programmation devrait répondre aux principes énoncés dans la politique du Conseil au sujet du canal vidéo communautaire et ne devrait contenir aucun matériel publicitaire. Le Conseil croit que les groupes ethniques peuvent tirer des avantages uniques de ce canal audio communautaire aux systèmes de télévision par câble; ce service pourrait être fourni par des titulaires de licence du Conseil, sans nuire au service de radiodiffusion en direct déjà établi.

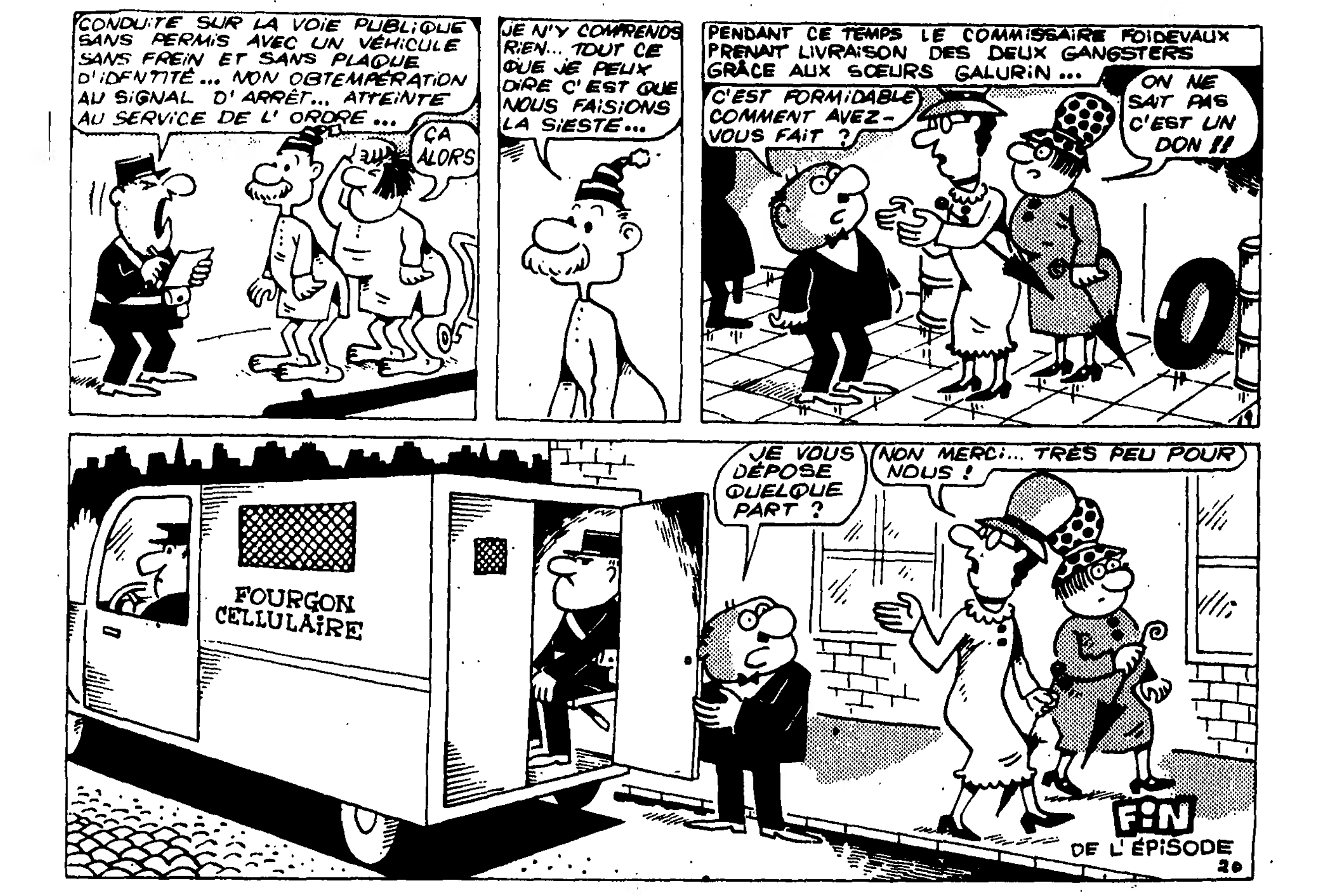
Toute nouvelle proposition qui rencontre les normes sus-mentionnées et qui est conforme aux nouveaux Règlement et politique sur la télévision par câble devrait être soumise au Conseil au plus tôt.

Guy Lefebvre
Secrétaire général



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

LES SOEURS GALURIN FACE AUX GANGSTERS



MOTS CACHES

9 lettres cachées S.O.P

E	V	E	R	E	U	G	I	V	A	N	A	B	A	B
M	R	E	E	A	T	U	O	B	O	A	S	E	U	R
I	A	G	M	X	U	E	T	I	O	B	O	I	T	E
S	C	A	I	E	X	A	T	R	O	U	V	E	R	A
S	N	S	R	R	E	A	R	U	O	C	I	T	A	I
I	O	S	T	E	R	R	A	S	P	H	O	M	M	E
O	I	A	O	E	E	M	H	O	O	O	L	I	E	N
N	T	P	N	O	S	I	I	R	P	D	O	L	O	A
L	A	O	S	E	F	S	S	T	E	O	N	L	R	R
E	X	A	T	S	R	T	O	I	R	N	L	E	U	R
E	I	E	I	T	A	I	N	R	A	O	U	I	E	A
T	F	R	A	I	S	C	C	I	P	S	R	C	T	T
E	U	O	R	A	Q	E	E	A	Q	O	O	U	E	I
A	R	M	E	R	U	P	S	O	I	R	N	E	R	O
E	T	I	S	T	E	S	S	E	D	A	R	A	P	N

Apollon
arme
armistice
arrêts
axer

Boas
boite
boiteux
bout

Ceps
citai
cour

Emission
exonération

Fêtes
fixation

frais
frasque

Homme
hors

Luron

Mille

Nabab
nabuchodonosor
narration
naviguer

Onces
opéra

Parades
passage
prêteur

Record
rêve
roue
rues

Site
soir
sortir

Taxe *
tiares
tons
traits
trahison
trame
trimer
trouvera

Violon
vrac

Xérès

Jeu des mots cachés

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE: INSTITUER

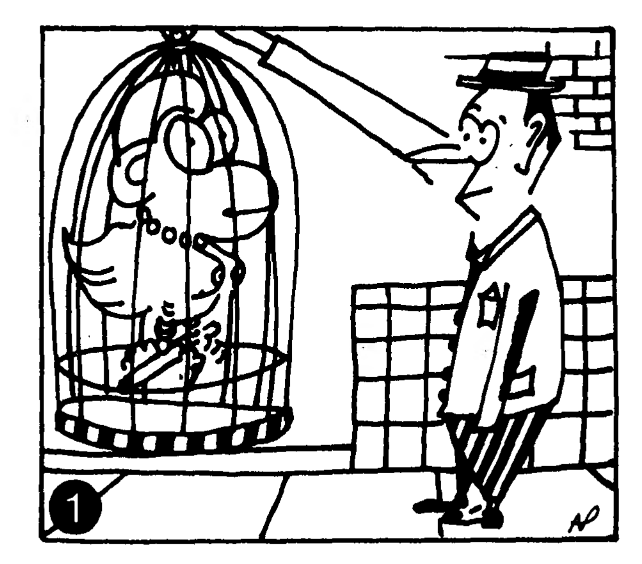
GAGNANTE: Mme H. Tremblay, Falher.

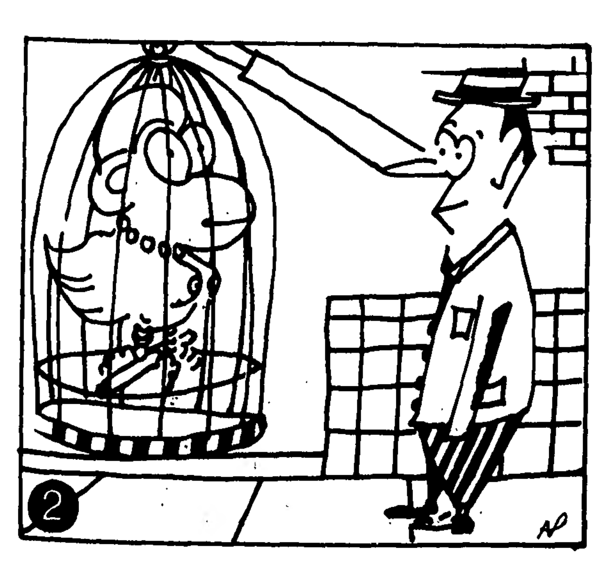
PRIX DE CETTE SEMAINE: "LE DEVOIR et la crise d'octobre 1970", par Claude Ryan, 285 pages.

COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHE et faites parvenir votre réponse comme suit:

LES MOTS CACHES
LE FRANCO-ALBERTAIN
10020 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4

JEU DES SEPT ERREURS





MOTS CROISÉS

PROBLEME 2297 S.O.P

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

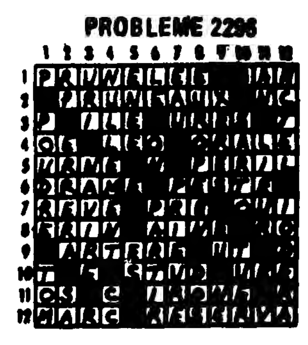
HORIZONTALEMENT

1–Porter préjudice.
2–Conduit d'appel au-dessus de la voûte d'un four de boulanger. – Prière.
3–Ville d'Italie. – Fleuve italien.
4–Diète. – Devenir aigre.
5–Où logent les chevaux. – En matière de.
6–Petit cours d'eau. – Monter.
7–Ch.-l. de c. (Gironde). – Parcouru des yeux. – Canton de la Suisse.
8–En forme de croissant. – Particule affirmative. – Petit outil pour ouvrir ou fermer.
9–Légumineuse. – Toujours vert. – Filet pour prendre les oiseaux.
10–De la gamme. – Globe terrestre. – Sainte.
11–Chose ronde. – Du verbe avoir.
12–Un peu humide. – Ecorce du chêne.

VERTICALEMENT

1–Conférence à propos d'une affaire.
2–Apre au toucher. – Riv. de France.
3–Bâtirons. – De l'alphabet grec.
4–Colline de Jérusalem. – Pron. pers.
5–Touché. – Sert à unir deux rives.
6–Note. – Unité de travail. – Oiseau domestique.
7–Du verbe aller. – Pays.
8–Adv. de lieu. – Pour le transport de l'eau. – Obtint.
9–Aussi. – Conseil de la reine. – Soleil, chez les Egyptiens.
10–Jumelles. – Myriapode (pl.).
11–Prén. de femme.
12–Passe dans la bouche du cheval. – Non accompagné.

PROBLEME 2296



LA PEINE CAPITALE.......

(suite de la page 4)

parmi ceux qui exécutent des chutes libres en se lançant des avions, parmi plusieurs personnes qui s'ingénient à faire des exploits bizarres, v.g. Evil Knievel. Or, parmi les meurtriers, un nombre imposant, disent les psychologues sont "frôleurs de la mort". Non seulement ils s'en prennent à la vie des autres, ils prennent plaisir à mettre leur propre vie en danger. Loin d'être dissuadés par la crainte de la mort, ces personnes s'y exposent; soit en défiant la police ouvertement au moment du crime, soit encore en étant aguichés par la perspective de la peine de mort, surtout si l'exécution a un caractère dramatique. Au Canada, on a raison de croire que la pendaison aurait le pittoresque voulu!

De ce qui précède il faut conclure qu'il revient à ceux qui prônent la peine capitale comme moyen de dissuasion de prouver à partir des faits qu'il y a réellement corrélation entre les deux. Les données que nous avons à l'heure actuelle font signe en direction contraire.

(1) Voir Actes des Nations Unies, 1968. Il appartient aux socio-psychologues d'examiner pourquoi il y a ou il n'y a pas corrélation entre un fait social (stabilité, augmentation, diminution du crime) et une sanction prévue par la loi.

(2) Voir Daniel Glaser et Max S. Zeigler dans "Crime and Delinquency", pour ce qui est des Etats-Unis. On notera que les Etats ci-mentionnés ont quand même un taux de meurtres plus élevés qu'en Suède; les statistiques sont faites en rapport avec leur population et la population des autres Etats américains.

(3) La durée de l'emprisonnement échappe à la portée de cet article. C'est évidemment une question importante, grosse de ramifications politiques et économiques et remplie de charges émotives pour le détenu et les siens.

(4) On voit mal pourquoi les agents de l'ordre appartiendraient à une catégorie privilégiée. Toute vie humaine mérite le respect.

APPEL D'OFFRES

TRANSPORTS CANADA

LES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Bureau régional des Approvisionnements, Transports Canada, 6e étage, 9820-107e rue, Edmonton, Alberta et portant la mention suivante:

"PARKING STRUCTURE, NEW AIR TERMINAL COMPLEX, CALGARY INTERNATIONAL AIRPORT, CALGARY, ALBERTA".

seront reçues jusqu'à 3h.00 p.m. (H.N.R.) le 6 mai 1976.

"Le travail comprend la construction d'un bâtiment qui servira de lieu de stationnement pour automobiles, d'environ 1500 places, qui sera situé adjacent à l'aérogare. D'autres travaux connexes faisant partie de cette soumission, comprennent la construction d'entrées et de sorties en spirale, la construction d'un passage couvert pour piétons, reliant le lieu de stationnement et l'aérogare, fournir et installer le système d'éclairage du lieu de stationnement, le système d'égout et le système de protection contre les incendies."

Les plans, devis et documents de soumission qui s'y rapportent peuvent être obtenus par l'entremise du Ministère des Transports, bureau régional des Approvisionnements, 6ième étage, 9820-107e rue, Edmonton, Alberta, moyennant un chèque bancaire visé de $250.00, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada.

Les documents peuvent aussi être consultés à la Builders' Exchanges à Edmonton, Calgary, Alberta; Régina, Saskatoon, Saskatchewan; Vancouver, C.B.; Southam Building Reports, Winnipeg, Manitoba; et à la Construction Plan Services, Burnaby, C.B.

Les documents de soumission doivent être présentés en duplicata, sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

D.J. Dewar
Administrateur de la
région de l'Ouest

APPEL D'OFFRES
TRANSPORTS CANADA

LES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au bureau régional des Approvisionnements, Transports Canada, 6e étage, 9820 - 107e rue, Edmonton, Alberta, seront reçues jusqu'à 3h.00 p.m. (H.N.R.), le 22 avril 1976.

Cette soumission est divisée en deux parties:

Une partie: SUPPLY OF TWO 25 KW, THREE PHASE EMERGENCY POWER PLANTS COMPLETE WITH BUILDINGS.

L'autre: SUPPLY OF ONE 25 KW, SINGLE PHASE EMERGENCY POWER PLANT COMPLETE WITH BUILDING.

Comme la partie à 3 phases et celle à 1 phase ont des plans et devis différents, un dépôt de $25.00 est requis pour chacune. Les plans, devis et documents de soumission peuvent être obtenus par l'entremise du Bureau régional des Approvisionnements, Transports Canada, 6e étage, 9820-107e rue, Edmonton, Alberta, moyennant un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents peuvent aussi être consultés à la Builders' Exchanges à Edmonton, Calgary, Alberta; Vancouver, C.B.; Southam Building Reports, Winnipeg, Manitoba; et à la Construction Plan Services, Burnaby, C.B.

Les documents de soumission doivent être présentés en duplicata, sur les formules fournies par le Ministère et être accompagnés du dépôt déterminé aux documents de soumission.

D.J. Dewar
Administrateur de la
région de l'Ouest



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION ET LA LOCATION D'UN ENDROIT POUVANT SERVIR D'ENTREPOT ET DE BUREAU

LES SOUMISSIONS CACHETEES, pour l'espace spécifié ci-dessous, pouvant servir de bureau, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.A.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux suivants du Ministère des Travaux publics: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; 801 Edifice des Ressources Naturelles, 205 - 9 avenue, S.E., Calgary, Alberta; 1444 rue Alberni, Vancouver, C.B.; 701 Edifice Financial, Régina, Saskatchewan; 902 Spadina Crescent, Saskatoon, Saskatchewan; 201 - 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba, sur versement du dépôt exigible.

PROJET 61,116

OFFERS ARE INVITED FOR THE PROVISION OF APPROXIMATELY 42,395 RENTABLE SQUARE FEET OF STORAGE AND OFFICE AREA IN A NEW SPECIAL PURPOSE STRUCTURE, IN THE CITY OF EDMONTON, ALBERTA

Date limite: le 30 avril 1976
Dépôt: $50.00

Un site spécifique sera mis à la disposition de l'entrepreneur sur base de location à un taux nominal, taxes en plus. La location du terrain et les périodes de relocation de l'édifice devront coincider, et l'offre de relocation de l'édifice s'étendra sur une période de vingt ans. La Couronne se réserve le privilège d'acheter l'édifice à la fin de la 10e ou de la 15e année et, si aucune de ces options n'est exercée, l'édifice sera remis à la Couronne à l'expiration de la période de location.

Les offres devront être soumises avec un prix défini de location per annum sur une base nette.

Si vous désirez plus d'information, contactez:

M. E. Wiebe
Directeur du projet
Travaux publics, Canada
11e étage, 1 Thornton Court,
Edmonton, Alberta T5J 2K1
Tél.: (403) 425-7542

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, et sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest

OPINIONS LIBRES

(suite de la page 19)

environnant pour toute une journée ou même plus longtemps? Je suis certaine que vous seriez agréablement édifée. Vous y trouveriez des personnes très humaines et accueillantes qui, loin d'être hypocrites, vivent vraiment leur foi et sèment la joie et la paix partout où elles passent. L'ancienne devise n'en est pas moins valable aujourd'hui: "Les vêtements ne font pas le moine". Madame, j'admire votre courage en exprimant des idées que plusieurs femmes entretiennent mais n'osent pas avouer. Merci.

Soeurs de l'Assomption, et toutes les religieuses de l'Alberta, je vous salue!

Henriette Lirette (Mlle)
Calgary

Les religieuses agissent héroïquement

Monsieur le rédacteur,

Puissent les quelques lignes qui suivront effacer en quelque sorte les malveillantes remarques adressées aux Soeurs de l'Assomption de la région de St-Paul, écrites par Mme Sauveur de St-Paul, dans votre édition du 19 mars dernier.

Nous savons que de tout âge, les religieuses ont préparé les femmes à la vie; est-ce que ce n'est pas la femme qui a toujours changé la face du monde?

Avec le renouveau dans l'Eglise, quand le changement de costume devint de rigueur, les Soeurs se voulurent adéquates et appropriées en vue de leur apostolat.

Dieu n'a-t-il pas voulu que son Fils Jésus ait une Mère belle entre toutes? Et bien loin de l'époque matérialiste où nous vivons, un jour, au sanctuaire de Notre-Dame de la Guadeloupe, la Vierge n'a-t-elle pas été reproduite sur une toile dont l'empreinte de son vêtement était d'une beauté telle qu'aucun mannequin de notre époque ne pourrait modeler, et un coloris qu'aucune main de peintre ou d'artiste ne pourrait reproduire.

Ainsi, si nos Religieuses qui témoignent dans leur manière d'agir et de se vêtir à l'instar de la Vierge, d'un amour du Beau et du Vrai, inspirées par leur confiance en Dieu, pour accomplir leur apostolat, se sentent obligées de diriger leurs voeux sous un autre jour, elles agissent héroïquement, car en fin de compte, qu'est-ce qu'un voeu? Le voeu est une promesse délibérée faite à Dieu, avec l'intention de s'obliger rigoureusement à accomplir une chose qui lui est agréable. Donc loin de là de croire qu'elles sont d'une repoussante hypocrisie au désavantage de L'Eglise. Au contraire, elles contribuent à son avancement, à la reconstruction du monde, et au règne du Christ sur la terre.

Bien à vous,

Jeanne Dubeau,
membre du mouvement
des Femmes chrétiennes de St-Paul

Une semence en or

LACOMBE (Alb.) - Se procurer des semences certifiées, ce n'est pas qu'un achat, c'est un investissement.

Les semences certifiées par les inspecteurs de la Division des produits végétaux du ministère fédéral de l'Agriculture sont d'excellente qualité et pratiquement exemptes de mauvaises herbes. Des expériences ont prouvé que l'emploi de gros grains donne des plants plus sains et plus vigoureux et des rendements plus élevés.

"Ca vaut la peine de payer un peu plus cher pour les semences certifiées puisqu'elles donneront de meilleurs rendements", de dire M. L. Kaufmann, sélectionneur de la Station de recherches de Lacombe.

Pendant deux ans, M. Kaufmann a comparé les rendements d'orge obtenus à partir de petites, moyennes et grosses semences ainsi que d'un mélange de semences.

Les petites graines ont produit en moyenne 392 plantules par parcelle, comparativement à 402 pour les semences de calibre moyen et 411 pour les grosses. Les semences mélangées ont donné en moyenne 396 plantules par parcelle.

Le nombre moyen d'épis d'orge par parcelle issus de semences petites, moyennes, grosses et mélangées était respectivement de 598, 642, 667 et 642.

Les rendements ont été en moyenne de 54 boisseaux par acre pour les petites, 62 pour les moyennes, 66 pour les grosses et 63 pour les semences mélangées.

A défaut de semences certifiées, il est donc essentiel de cribler la semence à plusieurs reprises pour éliminer les petites graines.

Histoire de la communauté française d'Edmonton

1795 à 1935

par Edward John Hart

Thèse de Maîtrise ès Arts soumise à la faculté d'études diplômés de l'Université de l'Alberta Département d'histoire

- L -

Chapitre VII

Signes de déclin

La vie sociale, religieuse et économique

Deuxièmement, on sentait le besoin d'avoir une voix laïque forte pour promouvoir les intérêts français face au clergé de l'archevêque O'Leary qui semblait préjugé à l'endroit des Canadiens-français. Enfin, il fallait un tel organisme mettre de l'ordre dans la communauté elle-même qui souffrait de dissensions engendrées particulièrement par des rivalités politiques (29). C'est ainsi qu'en avril 1925, un comité formé de représentants venus de tous les coins de la province se rencontra à Edmonton et demanda au **Cercle 'Jeanne d'Arc'** d'organiser un congrès général qui déciderait de la possibilité de former une telle association (30). Le congrès, auquel participèrent 400 délégués, eut lieu à Edmonton le 13 décembre 1925. On y choisit un exécutif provisoire qui était composé des personnes suivantes: Alex Lefort, le Dr J.E. Amyot, Oliver Lachance, J.A. Cantin, le révérend Père d'Orsonnens, H.E. Patenaude, Mlle Yvonne Sylvestre, H. de Savoye, le Dr A. Blais et le révérend Père Fidèle, O.F.M., tous d'Edmonton; l'abbé Pilon, Auguste Forget et Louis Normandeau de Morinville; l'abbé Tessier, Laudus Joly et Joseph-M. Déchène de St-Paul; Georges Bugnet de Lac la Nonne; J.A. Rioux de Villeneuve; E. Chevigny de Falher; E. Chartrand de St-Vincent; P. Gagné de Vimy; et J.R. Laplante de Ste-Lina (31). Cet exécutif provisoire décida de tenir une autre assemblée d'organisation l'été suivant, se donnant ainsi le temps d'établir les fondements de l'association. Cette assemblée eut lieu le 17 juillet 1926, et c'est à ce moment-là que fut fondée **l'Association Canadienne-Française de l'Alberta.** On procéda sur place à l'élection d'un exécutif qui comprenait le Dr J.E. Amyot, président; T. Gobeil, vice-président; H. de Savoye, secrétaire; Georges Bugnet, trésorier; et J.A. Rioux, secrétaire général (32). De plus, à ce premier **Congrès de l'A.C.F.A.**, on établit une constitution selon laquelle l'association fonctionnerait sur une base de **cercles paroissiaux.**

La population canadienne-française de l'Alberta accueillit avec enthousiasme la création de **l'A.C.F.A.** et, en décembre 1926, le nombre des **cercles paroissiaux** atteignait déjà vingt-sept, dont trois à Edmonton, soit l'Immaculée-Conception, Saint-Joachim et Saint-Edmond (33). Aussi, le congrès annuel qui se tenait à Edmonton ne tarda pas à devenir un événement de grande importance: durant les années '20, le nombre des participants alla sans cesse augmentant jusqu'à ce qu'il atteigne 800 au congrès de 1929 (34). Evidemment, les délégués à ces congrès venaient de tous les coins de la province, mais c'est l'élite de la communauté d'Edmonton qui continua à prédominer dans les postes- clés de l'association. Durant cette période, cinq personnes se succédèrent à la présidence de l'A.C.F.A. Quatre d'entre elles étaient d'Edmonton, soit le Dr J.E. Amyot, A. Boileau, le Dr J.A. Petitclerc et Lucien Dubuc. Quant à la cinquième, c'était le Dr L.O. Beauchemin de Calgary. Par ailleurs, dans les autres positions de l'exécutif, les membres de la communauté d'Edmonton jouèrent un rôle prédominant; en effet, habituellement ils remplissaient neuf des quinze postes de l'exécutif. Ainsi donc les communautés canadiennes-française de l'Alberta continuèrent, durant ces années, à se tourner vers l'élite de la communauté d'Edmonton pour y chercher le leadership dans les organisations de langue française.

Il serait impossible d'examiner tous les domaines d'activités dans lesquels **l'A.C.F.A.** s'est engagée. En effet, aucune facette de la vie de la communauté française ne lui échappa. Il est cependant certaines réalisations plus remarquables qui méritent une attention particulière. Il faut mentionner, par exemple, le souci de l'Association en ce qui regardait la promotion de la langue et de la culture françaises par les média. Le 16 novembre 1928, **l'A.C.F.A.** publia la première édition d'un journal français qui allait connaître un succès et une longue vie sans précédent à Edmonton, **LA SURVIVANCE.** Puis, en novembre 1930 commença, sous les auspices de l'Association, une série de concerts bi-mensuels sur les ondes du poste C.J.C.A., un événement que la communauté considéra comme une grande victoire (35).

---

(29) Entrevues avec J.O. Pilon, le 2 novembre 1970; et A.-M. Déchêne, le 29 septembre 1970.
(30) Entrevue avec Georges Bugnet, le 28 septembre 1970; LE PATRIOTE DE L'OUEST, 28 juillet 1926.
(31) LE PATRIOTE DE L'OUEST, 23 déc. 1925; LA SURVIVANCE, 18 décembre 1935.
(32) Entrevue avec Georges Bugnet, le 28 septembre 1970; LE PATRIOTE DE L'OUEST, 28 juillet 1926.
(33) LE PATRIOTE DE L'OUEST, 1 déc. 1926; LA SURVIVANCE, 7 fév. 1929.
(34) LA SURVIVANCE, 25 juillet 1929.
(35) IBID., 20 nov. 1930.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.C.F.A.

le 10 avril, 1976

au College Universitaire St-Jean

Programme de la journée

14h.00 - **Assemblée générale**
17h.30 - **Cocktail***
18h.30 - **Banquet***
19h.30 - **Présentation des candidates au titre de Mlle Cabane à Sucre**
21h.00 - **Soirée dansante avec Ghislain Bergeron et son orchestre**

Billets: $12.00 par couple. On peut se les procurer à Francalta et au Secrétariat de l'A.C.F.A.

**Prière de réserver d'avance*

Ordre du jour de l'assemblée

1) **Adoption de l'ordre du jour**
2) **Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 15 mars 1975**
3) **Rapport du président**
4) **Propositions de changements aux Statuts et Règlements**
5) **Imprimerie La Survivance Printing**
   a) Rapport financier
   b) Election des membres du comité
6) **Rapport financier de l'A.C.F.A.**
7) **Election du Président pour 1976**
8) **Ajournement**

Changements aux Statuts et Règlements

Au cours de l'assemblée générale de l'A.C.F.A., les membres seront appelés à voter sur les changements suivants aux Statuts et Règlements de l'A.C.F.A., tels que proposés par l'Exécutif.

ARTICLE 22

Texte actuel:	Amendement proposé:
L'Assemblée générale annuelle de l'Association se tiendra dans le mois qui précède la fin de l'année fiscale de l'Association, ou au cours du premier mois de l'année fiscale, à la date, à l'heure et à l'endroit fixés par le Conseil général.	**L'Assemblée générale annuelle de l'Association se tiendra dans les deux premiers mois de l'année fiscale à la date fixée par le Conseil général.**

ARTICLE 82

Texte actuel:	Amendement proposé:
L'année fiscale de l'Association couvre la période qui s'étend du 1er avril au 31 mars de chaque année.	**L'année fiscale de l'Association se terminera le 31 décembre.**

ARTICLE 90

Texte actuel:	Tel qu'amendé en 1975:
Les articles des statuts et règlements de l'Association peuvent être abolis, changés ou amendés à la majorité des personnes présentes à une assemblée générale annuelle. Pour mettre à exécution les mesures prévues à l'article 89, un vote majoritaire sera nécessaire.	**Les articles des statuts et règlements de l'Association peuvent être abolis, changés ou amendés à la majorité des personnes présentes à une assemblée générale annuelle ainsi que par un vote des deux-tiers des membres présents à une assemblée du Conseil général.** **90(a) Toute décision du Conseil général en ce qui a trait à l'article 90 pourra être renversé à l'assemblée générale suivante.**

Election du président

Tel que stipulé dans les "Statuts et Règlements de l'A.C.F.A." (articles 34 à 40), il y aura élection du Président de l'A.C.F.A. lors de l'assemblée générale.

Tout membre de l'A.C.F.A. désireux de poser sa propre candidature ou celle d'une autre personne doit faire parvenir une lettre au Secrétaire général manifestant son intention. Cette lettre devra cependant être contresignée par trois membres de l'A.C.F.A.

Il est également stipulé à l'article 37 que "des mises en nomination peuvent être faites par un membre présent à l'assemblée annuelle à condition cependant que la personne mise en nomination soit présente ou ait manifesté par écrit son consentement".